

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **113 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3

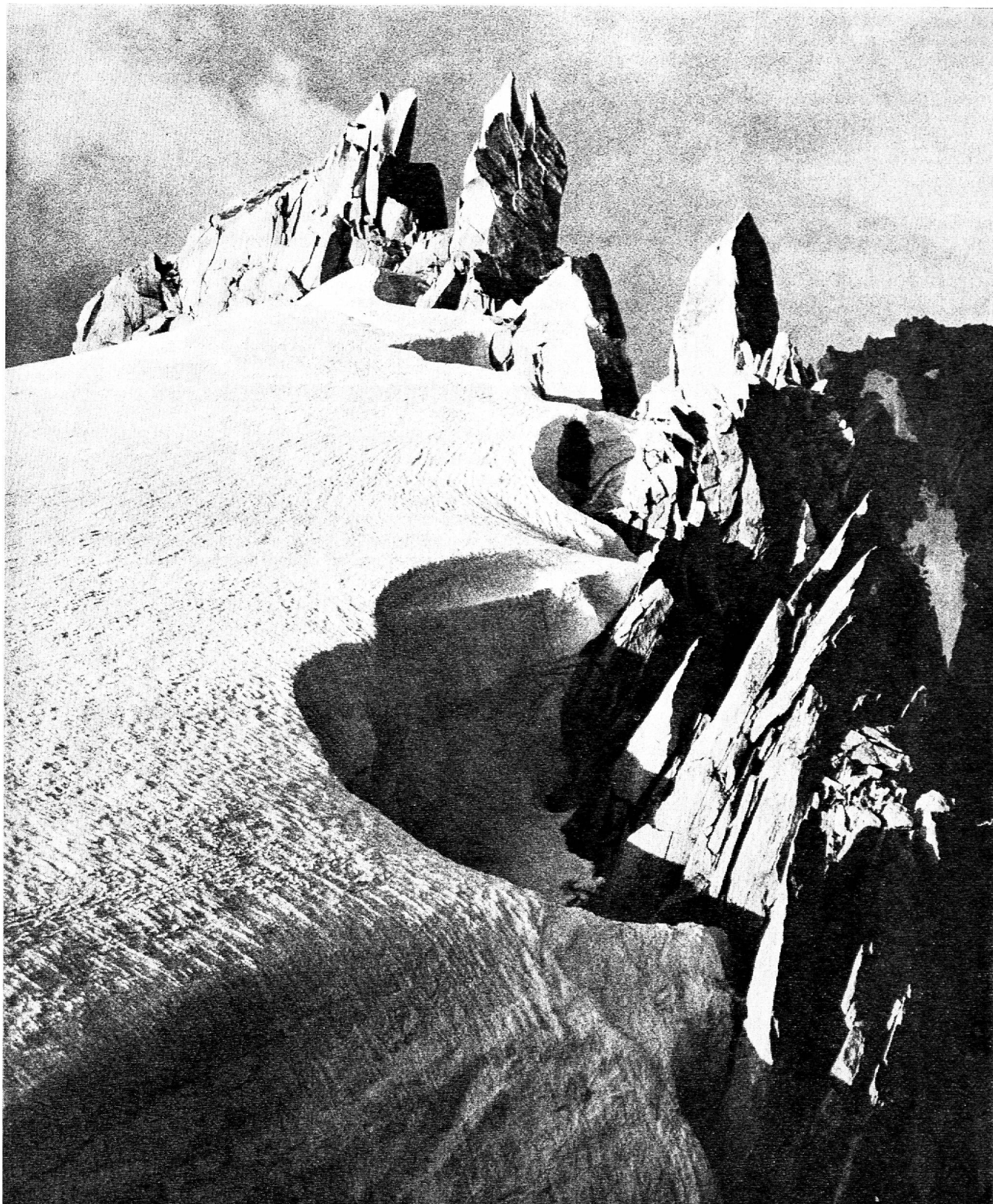
1972 Montreux, le 21 janvier 1977

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Trient, vers le col des Plines



Sommaire

DOCUMENTS

Classes à niveaux	51
A propos de l'apprentissage précoce des langues vivantes	55

OPINIONS

A propos de la mathématique	56
-----------------------------	----

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE

Mesure, numération, calcul	57
----------------------------	----

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le château du Moyen Age	58
Fiche de travail sur le canon « Dona Nobis Pacem »	60

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Livret de conjugaison	61
Des nouvelles du GREM	61

AU COURRIER

L'espéranto à l'école	63
Si nous reparlions d'orthographe	63

DES LIVRES POUR LES JEUNES...

RADIO SCOLAIRE	65
----------------	----

TABLE DES MATIÈRES 1976	67
-------------------------	----

BANDE DESSINÉE

Responsabilité	71
----------------	----

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT

Toutes opérations
bancaires

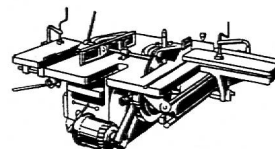
SIÈGE :
LAUSANNE

SUCCURSALE :
YVERDON

20 agences
dans le canton

Le plus grand choix en machines universelles

Diverses grandeurs au
prix d'action, ainsi que
des scies à ruban à
bon marché



Il vaut la peine de nous rendre visite et d'assister
à une démonstration sans engagement. Ouvert le
samedi matin

Centre de machines Strausak S.A.,
2554 Meisberg près Bienne.
Téléphone (032) 87 22 23.

Commencez par voir chez Schubi

Vous y trouverez le matériel pédagogique exac-
tement adapté à l'école, d'excellente qualité, à
un prix fort raisonnable. Commencez par feuil-
leter le catalogue Schubi ! Nous vous fournirons
ensuite avec plaisir un complément d'information
détaillé sur le sujet qui vous intéresse plus parti-
culièrement. Renvoyez-nous la présente annonce.
Nous renseignements sont gratuits et sans en-
gagement de votre part.

Votre spécialité :

Nom :

Adresse :



Editions Schubiger

Case postale 525 8401 Winterthur Tél. 052 29 72 21

CLASSES A NIVEAUX

L'Institut de recherches et de documentation pédagogiques (Neuchâtel) a publié dernièrement un compte rendu d'un groupe de travail dont le mandat était d'étudier le problème des classes à niveaux.

Faisaient partie de cette commission les personnes suivantes :

- D. Bain,
Centre de recherches psychopédagogiques du Cycle d'orientation, Genève ;
- F. Barbay,
Conseil de la réforme et de la planification scolaires, Lausanne ;
- M^{me} M. Bolognini,
Conseil de la réforme et de la planification scolaires, Lausanne ;
- J. Cardinet,
Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Neuchâtel ;
- M^{me} C. Davaud,
Centre de recherches psychopédagogiques du Cycle d'orientation, Genève ;
- Ch. Muller,
Ecole normale, Neuchâtel ;
- Ch. Pfister,
Centre de recherches psychopédagogiques de l'enseignement secondaire, Lausanne ;
- L. Wenger,
Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, Neuchâtel.

De l'avis de leurs auteurs, cette étude n'est pas exhaustive. Ce document — reflet de certaines prises de conscience, certains espoirs et certaines inquiétudes — est proposé comme base de réflexion.

Nous publions dans ce numéro quelques extraits de cette intéressante étude que l'on peut se procurer à l'IRDP et nous nous réservons d'y revenir ultérieurement.

JCB

I. Les fonctions des classes à niveaux

TYPES D'OBJECTIFS

D. Bain distingue trois types d'objectifs :

- a) **Ajuster** (au sens mécanique du terme : pas de jeu, correspondance rigide) l'enseignement aux différences d'aptitudes des élèves. On aboutit aux cours d'aptitudes, selon la terminologie de « l'Enseignement secondaire de demain ».
- b) **Diminuer** les différences de capacité et de performance des élèves en leur donnant un enseignement différencié. On aboutit, selon la même terminologie, aux cours à niveaux.
- c) **Adapter** l'enseignement aux différents styles d'apprentissage des élèves. On aboutit aux cours adaptatifs.

CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE TYPE

D. Bain reprend ces points et énumère les **indicateurs** permettant de caractériser ces différents types :

- objectifs pédagogiques,
- nombre de niveaux ou « filières »,
- nombre d'heures hebdomadaires attribuées à chacun de ces niveaux,
- programme ou plan d'étude de chaque filière,
- effectifs attribués aux classes composant les différents niveaux,
- qualification des enseignants de chaque niveau,
- méthodes et moyens d'enseignement utilisés.

(On pourrait également considérer les critères d'orientation, le mode d'évaluation dans les différents niveaux, la perméabilité des niveaux, etc.)

MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS ET DES CARACTÉRISTIQUES

Les caractéristiques suivantes identifient les cours à niveaux correspondant aux trois types d'objectifs (fig. 1).

a. Ajuster les différents enseignements aux différences d'aptitudes des élèves :

- Objectifs pédagogiques : on prend acte de ces aptitudes considérées comme relativement stables, en faisant correspondre à cette hiérarchie de capacités des hiérarchies d'objectifs pédagogiques. Les programmes du niveau A couvriront des matières plus étendues ou des objectifs plus complexes que ceux des autres niveaux.
- Nombre de niveaux : on en choisit de 3 à 4 (élèves bons, moyens et faibles).
- Nombre d'heures hebdomadaires : on ne cherche pas à modifier les capacités ; on donne donc un nombre d'heures équivalent à A, B et C.
- Effectifs : ils sont à peu près équivalents.
- Qualification des enseignants : les secondaires enseignent en A, les primaires en C. On constate aussi que les suppléants se retrouvent plus souvent aux niveaux faibles.
- Méthodes : il est difficile d'affirmer qu'il y ait équivalence entre A, B et C, mais il y a relativement peu de différence qualitative dans les méthodes utilisées dans chaque niveau.

Fig. 1. Caractéristiques des cours à niveaux selon leurs objectifs

	Ajuster	Compenser	Adapter
— Objectifs	$A > B > C$	$A = B$	$A = B$
— Nombre de niveaux	3 — 4	2	2
— Nombre d'heures	$A = B = C$	$A < B$	$A = B$
— Effectifs	$A = B = C$	$A > B$	$A = B$
— Qualification enseignants	$A > B > C$	$B > A$	$A \neq B$
— Méthodes	$A \cong B \cong C$	$A \cong B$	$A \neq B$

b. **Compenser les différences entre les élèves** (conception liée à la démocratisation) :

- Objectifs pédagogiques : il s'agit de définir un certain nombre d'objectifs fondamentaux et de permettre à chacun des élèves d'atteindre ces objectifs, quel que soit son niveau de départ. Les contrôles sont les mêmes à la fin du cours.
- Nombre de niveaux : on en choisit 2 plutôt que 3 ou 4 (les élèves de type gymnasial et ceux ayant plus de difficulté).
- Nombre d'heures : il sera supérieur au niveau B (2 heures de plus qu'au niveau fort, par exemple).
- Effectifs : on place moins d'élèves en B qu'en A.
- Qualifications des enseignants : elles seront supérieures, sur le plan pédagogique du moins, au niveau B.
- Méthodes : nous pouvons admettre qu'elles soient équivalentes, car il est difficile de dire en quoi elles seraient différentes. De telles différences sont plutôt caractéristiques du 3^e type de fonction.

c. Adapter l'enseignement aux élèves :

On choisit un « traitement adaptatif », au sens de Cronbach et Gleser. Ceci suppose qu'il existe une interaction entre aptitudes et traitement. Par exemple, les élèves forts profiteraient plus d'une méthode déductive dans les sciences ; les élèves faibles, plus d'une méthode inductive.

- Objectifs pédagogiques : on vise les mêmes.
- Nombre de niveaux : on en choisit deux (par exemple méthode inductive ou intuitive) car il est difficile de trouver de telles interactions.
- Nombre d'heures : en général, elles sont identiques.
- Effectifs : ils sont équivalents.
- Qualifications des enseignants : les enseignants devraient être formés différemment, pour traiter à leur tour les élèves de façon différente.
- Méthodes : elles doivent être différentes, puisque c'est ce qui définit le traitement adaptatif.

d. Combinaison des trois objectifs :

Il peut y avoir variation dans le temps : la fonction des cours à niveaux peut être compensatoire d'abord, sélective ensuite.

II. Expériences en cours en Suisse

NEUCHÂTEL

L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) a commencé l'expérience

sur les « classes à niveaux » en avril 1969.

a. But recherché

L'objectif général, en passant des classes hétérogènes aux classes homogènes, était de **diminuer les échecs**.

Il faut permettre à chaque élève d'être dans une classe répondant à ses besoins du point de vue pédagogique.

b. Réalisation

On part de 3 classes de 25 élèves et on répartit les élèves en 4 niveaux :

Bleus	25
Rouges	22
Jaunes	16
Verts	12
	75

A la fin de l'année scolaire, tous les élèves doivent arriver au bout du même programme et passer les mêmes épreuves. Le rythme reste le même. Les classes ont été choisies pour l'expérience à l'intérieur des sections moderne et scientifique.

La répartition entre les niveaux est opérée par la direction au départ. Tous les élèves passent les examens cantonaux du niveau 6. On s'appuie sur ces résultats et également sur les résultats de l'année précédente.

En cours d'année scolaire, des échanges sont opérés à la suite d'épreuves communes. On compare les résultats des élèves et on opère des passages d'un niveau à l'autre.

c. Constatations

Difficultés d'application :

- Rythme d'assimilation trop différent suivant les niveaux pour permettre d'atteindre les mêmes objectifs.
- Programme conçu pour des élèves doués.
- Perméabilité horizontale tout de même limitée par le système des sections.
- Cadre assez rigide des notes.

Avantages :

- Moins de redoublements dans les premières années.
- Collaboration entre enseignants : les colloques des maîtres les amènent à travailler ensemble, à se contrôler, à s'aider plus efficacement. Cela est très important pour les nouveaux enseignants (auto-évaluation, sécurisation).
- Individualisation de l'enseignement : les niveaux introduisent un traitement plus individuel, permettant de se pencher sur un certain nombre de diffi-

cultés des élèves faibles et permettant un approfondissement de la matière chez les élèves forts.

- Développement des relations sociales entre les enfants qui sont en contact avec un groupe d'élèves beaucoup plus large.
- Diminution des cas d'indiscipline, la classe ne se soudant pas de la même façon contre un professeur.
- Acceptation plus grande dans le groupe : les niveaux empêchent, dans une certaine mesure, le pouvoir des « forts » sur les « faibles ».
- Certains avantages pour l'assimilation des connaissances : s'il n'y a pas de différence dans la moyenne des résultats en français (où le programme et les connaissances à acquérir sont peu définis), en allemand et en mathématique, par contre, on note un avantage (ces branches comportent un programme où il est possible de « driller » les élèves, et c'est ce que l'on fait en « vert » notamment).
- Plus grande acceptation des changements de section par les parents. On peut leur montrer que tout le possible a été fait pour s'adapter à leur enfant.

Inconvénients :

- Danger de la ségrégation. Il faut considérer la classe « verte » comme groupe « hôpital ». Les élèves ne doivent pas y rester plus de six mois. Sinon, il se développe dans cette section une attitude minimaliste : les élèves en difficulté tendent à fuir la branche où ils échouent et à la travailler le moins possible.
- Non-acceptation du travail supplémentaire : on a essayé de donner des heures supplémentaires aux « verts ». Cette solution s'est révélée non payante. Cela démoralisait les élèves et les enseignants.
- Système coûteux. Le fait de donner 4 enseignants pour 3 classes augmente les frais d'une façon telle que l'expérience va être arrêtée.
- Efficacité malgré tout limitée. Il faudrait pouvoir rattraper les « trous » antérieurs.
- Problèmes de relations : les élèves, lorsqu'ils s'entendent bien avec leur maître, n'aiment pas en changer.
- Rejet des classes difficiles : les maîtres s'occupant de classes « vertes » se sentent menacés ou frustrés.
- Renforcement de la sélection sociale : les meilleurs restent ensemble, on aboutit à une politique éducative élitiste, ce qui empêche l'aide d'un élève faible par un fort.
- Echanges contraignants : il est difficile de faire descendre un élève cha-

que fois qu'on en fait monter un autre.

- **Artificialité** : on risque de faire des différences non pertinentes entre les élèves.

Comparaison aux autres expériences :

Les classes à niveaux de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel sont formées à l'intérieur d'une même section (scientifique ou moderne). Elles ont donc un sens très différent de celles qui s'appliquent à l'ensemble d'une volée d'élèves. Elles renforcent en effet la ségrégation par niveau scolaire au lieu de sauvegarder des occasions de contacts entre élèves de toutes provenances, comme on cherche à le faire dans les cantons de Vaud ou de Genève.

VAUD

1. Point de vue du CREPS

a. But recherché

L'objectif visé par les classes à niveaux dans le cadre des expériences pilotes vaudaises correspond au premier des trois objectifs décrits sous I. Ces expériences ont débuté respectivement en 1972 à Rolle et en 1973 à Vevey.

A Rolle, des cours à niveaux ont été introduits pour l'allemand en 5^e année ; pour l'allemand, le français et les mathématiques en 6^e année ; à partir de la 7^e année, il s'agit de cours d'aptitudes avec des programmes différents.

b. Réalisation

En septembre 1974, au début de la 6^e année, les 87 élèves de Rolle ont été répartis, pour les trois disciplines à niveaux, en 4 groupes hiérarchisés d'une vingtaine d'élèves chacun. Les deux groupes du centre représentent le niveau moyen. La répartition s'est faite sur la base des résultats scolaires antérieurs. En cours d'année, des épreuves communes préparées par les maîtres sont données toutes les cinq semaines pour suivre l'évolution des élèves et permettre d'éventuelles nouvelles orientations.

c. Constatations

La première volée n'a pu être observée que sur une durée d'une année, de sorte qu'il serait hasardeux d'en tirer des conclusions.

On peut néanmoins mentionner le fait suivant :

- A la fin de la 6^e année, un peu plus de la moitié des élèves sont répartis dans des niveaux différents en français, allemand et mathématiques ; parmi les élèves dont le niveau d'aptitudes est homogène, les élèves « moyens » constituent la majorité.

2. Point de vue du CRP

(Centre de recherches psychopédagogiques de l'enseignement secondaire)

a. Mise en niveaux

A la suite d'une demande adressée au CRP par les maîtres de la zone pilote de Rolle, les modifications dans les orientations ont été faites sur une base plus large. Des épreuves de calcul (automatismes) et de raisonnement sont venues compléter les « notes scolaires ». On a essayé de tenir compte de tout ce que l'on savait des élèves.

Dans la zone pilote de Vevey, il sera plus difficile de réaliser des classes à niveaux à cause des faibles effectifs des classes dans certaines localités.

b. Constatations

- La tendance sélective : les niveaux conduisent très vite à des classes d'aptitude, car les différences s'accroissent entre les classes ;
- l'importance des techniques : en français, la sélection s'opère sur la base des techniques : orthographe et grammaire ;
- le danger des changements trop rapides : les élèves mettent du temps à s'adapter et les tests répétés augmentent l'anxiété ;
- l'écroulement continu : même le niveau supérieur est jugé insuffisant par certains maîtres qui veulent y opérer la même sélection que dans les classes tout-venant habituelles.

GENÈVE

a. But recherché

L'expérience de cours à niveaux et à options introduite au Cycle d'orientation de Genève repose sur deux objectifs primordiaux :

1. **L'orientation continue** : on souhaite retarder le moment d'une différenciation pour fonder cette dernière sur des observations plus valables ; permettre aux élèves de se rattraper grâce à une structure flexible ; apporter un appui compensatoire dans les groupes les plus faibles et, idéalement, utiliser une pédagogie différenciée.

2. **L'intégration sociale** : on veut donner l'occasion à des élèves de catégories différentes (sociales et scolaires) de collaborer, ou au moins de cohabiter, dans un même groupe.

b. Réalisation

Introduite en septembre 1971 dans un degré (8^e : 220 élèves) du collège de Budé, la réforme a été étendue en septembre 1972 à l'ensemble de ce collège (degrés 7, 8 et 9 : 650 élèves). Le collège des

Coudriers a suivi en septembre 1973 et celui de Bois-Caran en septembre 1975.

La réforme est caractérisée par l'introduction :

- de **classes hétérogènes** dans toutes les branches pendant le 1^{er} semestre de 7^e et leur maintien dans certaines branches par la suite : français, histoire, géographie, sciences, dessin, travaux manuels ou enseignement ménager, éducation physique et information générale ;
- de **cours à niveaux** pour l'allemand et la mathématique ;
- de **cours à option** pour le latin, l'anglais, la physique, la biologie, le dessin technique, les activités créatrices, etc.

L'aspect compensatoire, net la première année, tend à disparaître ensuite : au départ, on donne une heure de plus par semaine au niveau 2 de mathématique et d'allemand, en 8^e et en 9^e, une heure de plus au niveau 2 d'allemand seulement ; dès la 8^e, les programmes des différents niveaux se diversifient et on obtient, en fait, des cours d'aptitudes en 8^e et en 9^e.

c. Quelques constatations

La volée d'élèves entrés en septembre 1972 au collège de Budé fait l'objet d'une étude longitudinale, en comparaison avec la volée correspondante d'un collège traditionnel.

- Au début de leur troisième année en structure réformée (septembre 1974), 44 % des élèves de cette volée ont un niveau différent en allemand et en mathématique, et 54 % des élèves ont un profil niveaux/options leur permettant d'accéder au gymnase.
- Nette diminution des redoublements ; il faudra vérifier la réussite des élèves au 10^e degré.
- Les élèves sont disposés à collaborer dans le cadre de la classe hétérogène ; une méthodologie adéquate devrait être développée pour rendre la collaboration plus facile.
- Le français n'a plus de rôle sélectif dans l'orientation.

d. Quelques difficultés

- La gestion administrative d'un système à niveaux et options est beaucoup plus complexe que celle d'un système à sections.
- La classe hétérogène apporte aux enseignants un surcroît de travail et de fatigue.
- La méthodologie et le matériel didactique adéquats sont peut-être insuffisants pour que les enseignants puissent vraiment réaliser un enseignement différencié.

e. Illustration d'une stratégie de mise à niveaux

L'orientation des élèves s'effectue sur la base des notes, elles-mêmes « modérées » par des épreuves communes internes au collège en réforme et par des épreuves communes à l'ensemble des 16 collèges du cycle.

La stratégie de mise à niveaux est légèrement différente en allemand et en mathématique (seules disciplines à niveaux).

En allemand, on constitue 4 niveaux dès le départ ; mais au lieu d'une procédure ponctuelle avec examen, on étale l'orientation sur trois ans. On applique une stratégie de pré-rejet : après la période d'observation (1 semestre), on accepte en niveau A tous les élèves pour lesquels il y a une chance de réussite ; les autres sont « rejetés » en niveau B, C ou D. L'observation et l'orientation des élèves continuent.

L'essentiel de la stratégie est donc représenté par les transferts négatifs, les transferts positifs ne constituant que des corrections d'erreur.

Sur les 135 élèves entrés en niveau A d'allemand (62 % de la volée), 90 se sont maintenus à ce niveau jusqu'en 9^e. Les élèves qui sont au niveau B (gymnasial également) en 9^e viennent en majorité du niveau A ; quelques élèves viennent aussi du niveau C et constituent des exemples de transferts positifs, transferts qui leur permettront de réunir les conditions de passage dans une école supérieure.

En mathématique, la structure des niveaux conditionne la répartition progressive des élèves : la 7^e est caractérisée par 2 niveaux, la 8^e par 3 niveaux, la 9^e par 4 niveaux ; ainsi chaque année, l'éclatement d'un niveau provoque une répartition des élèves dans deux niveaux différents.

On a une stratégie de tendances séquentielles avec 3 étapes principales d'orientation mais les critères de passage changent d'une étape à l'autre. Ainsi, dans la partie inférieure d'un niveau, il y aura élimination non seulement des élèves qui échouent à ce niveau (note inférieure à 3,5) mais aussi des élèves les plus faibles (note inférieure à 4,5 ou à 4).

Tout se passe comme si on cherchait à ne définir le niveau A qu'au terme des trois ans d'orientation, après éliminations successives des élèves les plus faibles.

Dans l'orientation, on tient compte encore d'éléments comme les résultats dans les autres disciplines, le choix des options, les projets des élèves.

L'étude se poursuit et sera publiée début 1976.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une expérience de classes à niveaux est en cours à Dulliken. Elle semble satisfaisante, encore que les conditions soient un peu faussées par le fait que les élèves qui désirent obtenir les maturités de type A et B (5 % des élèves) doivent entrer au progymnase d'Oltén dès la 6^e année.

Il semble que les échanges soient assez rares entre niveaux et que l'on tende rapidement, après la 1^{re} année, vers des cours d'aptitudes. Pourtant cette stabilisation rapide des niveaux n'empêche pas une grande variabilité intra-individuelle : la moitié des élèves se situent à un niveau différent selon la discipline.

D'autres expériences se poursuivent dans le canton de Berne, suivies par l'Office de recherche pédagogique de ce canton. Après deux ans, un tiers des élèves se situent au même niveau dans les trois disciplines et 60 % participent à deux niveaux (sur les trois possibles). Durant les

deux premières années, 40 % des élèves ont changé au moins une fois de niveau. Il s'agit généralement du français ou des mathématiques. Les niveaux dans la langue maternelle sont plus stables. L'utilité des niveaux est d'ailleurs plus discutable dans cette branche. Il apparaît que les professeurs ne disposent pas de méthodes adaptées à chaque niveau. Les niveaux augmentent aussi les problèmes administratifs.

Une expérience de cours à niveaux au gymnase a été tentée près de Bâle. Elle a été interrompue du fait de l'insatisfaction des professeurs et des élèves. Les professeurs trouvaient que l'obligation d'ajuster leurs enseignements respectifs représentait une lourde charge. Les élèves préféraient rester entre eux, dans la classe dont ils avaient l'habitude. Le fait d'être dans des niveaux homogènes ne semblait pas favoriser leur apprentissage.

Document IRDP



Pour vos imprimés **Corbaz s.a.** une adresse
Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Restes de peau et de cuir
Restes de peau (couleurs mélangées)
Fr. 10.— le kg
dès 5 kg Fr. 8.50 le kg
Grands restes de cuir
Fr. 9.— le kg
dès 5 kg Fr. 7.50 le kg
Petits restes de cuir
Fr. 4.— le kg
Expédition dès 15 kg franco domicile.
Mme U. Binder, Klosterfeld 31, 5630 Muri AG,
tél. (057) 8 23 57.
(Ancienne adresse : Mme Wicki, 5630 Muri.)

A propos de l'apprentissage précoce* des langues vivantes

L'objectif global de l'apprentissage d'une langue vivante peut être défini de la façon suivante : acquérir, selon les niveaux d'enseignement et en tenant compte de l'âge, des possibilités et des intérêts des apprenants, les aptitudes nécessaires à :

- 1) la compréhension orale,
- 2) la compréhension écrite,
- 3) l'expression orale,
- 4) l'expression écrite,
- 5) la connaissance de la civilisation, de la culture, des modes de vie du pays où est parlée la langue enseignée.

Il ne faut pas confondre apprentissage précoce d'une langue étrangère et bilinguisme (qui est la maîtrise complète de deux systèmes linguistiques). Celui-ci est rare et il paraît utopique de vouloir atteindre par un apprentissage scolaire précoce cet objectif. Même dans les pays bilingues, ou multilingues, le bilinguisme est localisé à quelques régions, frontières linguistiques, et, dans l'ensemble, les habitants ne peuvent être qu'individuellement bilingues. Le bilinguisme est étroitement lié au cadre familial et à un environnement linguistique privilégié, alors que l'enseignement d'une seconde langue relève de conditions réalisables en situation pédagogique.

* * *

Plusieurs pays européens se sont engagés dans des expériences concernant cet apprentissage précoce. Citons, parmi les principaux :

— en **Allemagne fédérale** :

Land de Hesse, enseignement de l'anglais dès 8 à 9 ans ;

Land de Rhénanie-Palatinat, enseignement du français, en application du projet franco-allemand « *Französisch im Kindergarten - Deutsch in der Ecoles maternelles* » ;

— en **France**, enseignement de l'anglais et de l'allemand dès l'école maternelle (expériences localisées à quelques grandes villes) ;

— en **Angleterre**, enseignement du français dans les écoles primaires d'Angleterre et du Pays de Galles.

Des enquêtes et des évaluations menées scientifiquement ont eu lieu au sujet de ces expériences, particulièrement en Allemagne fédérale et en Angleterre (par la Fondation nationale britannique pour la recherche en matière d'éducation, ou N.F.E.R.). **Dans ce dernier pays, un rapport a été établi après dix ans d'expérience** tendant à confirmer, ou à infirmer si l'introduction du français à l'âge de huit ans valait la peine ; les conclusions sont plutôt pessimistes : l'introduction du français à l'école primaire semble n'avoir **aucun effet sur les acquisitions de connaissances dans les autres branches** ; l'enseignement du français à l'école primaire a un **effet néfaste sur l'enseignement des autres langues au niveau secondaire** * : trop d'enfants y arrivent déjà saturés ; des tests faits à l'âge de seize ans montrent qu'il y a peu de différences en français entre les élèves qui commencent à huit ans ou à onze ans ; autrement dit, **il y a peu de rentabilité pour trois ans supplémentaires de français**. Néanmoins, les enfants qui débutent à l'âge de huit ans ont un peu **plus de facilité pour comprendre la langue parlée**.

Enfin, les difficultés observées chez les élèves de huit ans dans l'apprentissage de leur langue maternelle se trouvent renforcées dans celui de la deuxième langue ; les objectifs et les méthodes doivent donc être revus et il n'y a pas qu'une méthode : les élèves plus scolarisés aiment une approche traditionnelle, les autres préfèrent une approche audio-visuelle, mais tous rejettent la lecture à haute voix ainsi que la passivité et la répétition.

Il faut cependant remarquer que lors d'un récent symposium du Conseil de l'Europe (Copenhague, septembre 1976), ce rapport a été lui-même remis en question ; son auteur a en particulier reconnu que les résultats négatifs étaient en grande partie dus à une motivation insuffisante des parents et des élèves.

Par contre, **selon des expérimentateurs allemands**, l'âge de 8 à 9 ans semble être le seuil favorable au début de l'apprentissage d'une langue étrangère. De toute façon, tous les arguments, psychologiques ou sociologiques, invoqués en République fédérale pour introduire les lan-

gues étrangères dans l'enseignement primaire ne sont que des prétextes : la seule raison impérative est d'ordre politique.

* * *

Dans les nombreuses recommandations qui ont suivi le symposium de Wiesbaden (novembre 1973)* les experts du Conseil de l'Europe ont demandé entre autres :

- 1) que le début de l'apprentissage précoce d'une langue-deux se situe vers huit ou neuf ans, sans exclure à titre expérimental un apprentissage plus précoce ;
- 2) que, pendant la première période d'apprentissage, on établisse de façon concertée un contact vivant de l'enfant avec la langue étrangère, plutôt que de le soumettre à une instruction de type formel ;
- 3) qu'à cet effet, une importance particulière soit réservée à la conversation dialoguée et au jeu dramatisé ;
- 4) que, durant cette même période, l'écriture de la langue étrangère soit limitée au strict minimum ;
- 5) que cet enseignement soit donné, dans toute la mesure possible, sous la forme de séances quotidiennes de vingt à quarante minutes ;
- 6) que pour la préparation du matériel, il soit tenu compte de la langue maternelle des élèves, du mode de vie des pays concernés, de l'emploi qui en est fait par des maîtres non spécialisés, de la continuité de l'enseignement de la langue étrangère au-delà du niveau initial ;
- 7) que les maîtres déjà engagés dans un enseignement précoce bénéficient de stages de perfectionnement méthodologiques et pédagogiques dans leur propre pays ;
- 8) que les échanges ou invitations d'enseignants puissent être poursuivis et amplifiés.

Dans celles qui ont suivi le symposium de Copenhague (septembre 1976)**, il a été particulièrement demandé :

a. *Recherche et développement* :

- 1) que les Etats membres, dont la Suisse,

* Nous proposons comme définition de ce terme : qui se situe entre le début de la scolarité obligatoire et l'âge de dix ans.

Nos remerciements vont à MM. A. Gilliard, J.-B. Lang et R. Richterich pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

* Certaines remarques peuvent laisser supposer qu'entre également en ligne de compte le refus, ou la négligence, d'adaptation de l'enseignement secondaire à ce qui a déjà été fait.

* La Suisse y était représentée par le professeur E. Roulet de Neuchâtel et M. H. Nufer, assistant à l'Institut pédagogique de l'Université de Zurich.

** Auquel participaient, pour la Suisse, M^{lle} H. Hauri et M. J.-B. Lang.

- soient mis en garde contre le risque d'utiliser les résultats de tout projet de recherche menée dans des conditions particulières pour en faire, dans d'autres pays, le fondement unique de toute décision politique ;
- 2) que les travaux de recherche ultérieure s'appuient non seulement sur les tests de résultats classiques, mais qu'ils tiennent également compte de tous les aspects de l'expérience de l'enseignement dans les classes de démarrage précoce ;
 - 3) que les rapports sur des recherches empiriques comportent, outre des détails statistiques, des renseignements sur les conditions d'enseignement dans les classes de démarrage précoce et les groupes témoins tels que :
 - les objectifs,
 - les moyens de réalisation de ces objectifs,
 - la répartition des heures d'enseignement, l'importance des effectifs et les conditions assurant la continuité.
- b. *Situation pédagogique :*
- 4) qu'une attention particulière soit accordée aux conditions suivantes de succès en matière d'enseignement précoce des langues vivantes :

- la formation linguistique et pédagogique des maîtres, l'entretien et le développement de cette double compétence par l'organisation de stages réguliers dans le cadre d'une formation continue,
 - l'évaluation continue et de fréquence régulière permettant d'établir des bilans et les mises au point nécessaires à l'accroissement de l'efficacité de l'enseignement,
 - le problème des échanges permanents d'information portant sur les expériences pilotes et sur les recherches en cours dans différents pays,
 - des difficultés insurmontables risquent d'apparaître dans le domaine de l'enseignement précoce d'une langue vivante si d'emblée un minimum indispensable de moyens — matériels, technologiques, financiers — ne sont pas garantis ;
- 5) que le matériel pédagogique pour l'apprentissage de la langue maternelle et pour l'enseignement précoce des langues vivantes soit fondé sur des principes théoriques communs ;
 - 6) que soient prises les mesures suivantes pour réduire les difficultés causées par les différences d'aptitudes :

- réduction raisonnable des effectifs d'élèves,
- enseignement plus différencié et plus individualisé,
- pédagogie de soutien,
- groupes de niveaux aussi homogènes que possible à condition que, quel que soit le rythme de la progression, le seuil à atteindre soit clairement défini.

* * *

Pour conclure, disons que, si nos connaissances dans le domaine de l'apprentissage précoce d'une langue seconde sont tellement précaires qu'il est difficile d'affirmer quoi que ce soit, il n'en demeure pas moins que dans notre monde actuel, c'est une nécessité d'apprendre aussi rapidement que possible une ou plusieurs langues vivantes, non maternelles.

Dossier d'information IRDP, nov. 76.

NOTE DE LA RÉDACTION

Une bibliographie importante est à disposition. La demander à J.-Cl. Badoix, 1093 La Conversion.

Opinions

A propos de la mathématique

L'iceberg

Attaché à la banquise, il est inoffensif. C'est quand il descend vers les zones chaudes et qu'il flotte au gré des courants qu'il devient dangereux.

Le cheminement de l'iceberg dont il va être question coïncide avec l'enseignement renouvelé de la mathématique.

La partie émergée — celle qu'on voit et qui est de beaucoup la moins importante — c'est ce fameux « calcul » que les enfants n'auraient plus l'occasion de maîtriser. L'enquête de l'IRDP auprès des enseignants de première année (1975) a révélé que, dans certains cantons, une proportion massive de maîtresses étaient inquiètes. Les « quatre opérations » et le « livret » seraient en péril. Les parents aussi sont troublés. Et on appelle à la rescousse les maîtres d'apprentissage, les techniciens et les professeurs de l'EPFL. Cette crainte se comprend. Elle a une composante sociale dont il faut savoir tenir compte. « Lire, écrire, compter » constituait la mission de l'école, une mission quasi sacrée. Où court-on si l'on

abandonne un des volets du triptyque ? A l'inquiétude se substitue une sorte d'angoisse. Quelque chose que l'on avait besoin de considérer comme solide semble se désagréger. Peur.

La cause du trouble — et, encore une fois, trouble respectable — est plus profonde. Elle gît dans la partie immergée de l'iceberg. Elle est philosophique parce qu'elle concerne la nature et le destin de l'homme. Elle est peut-être aussi théologique à cause de la relation de l'homme à Dieu.

L'homme est doué d'intelligence. C'est un fait. Cette intelligence prend chez lui la place de l'instinct. L'animal, qui a l'instinct, est asservi aux conditionnements de l'instinct. L'homme intelligent n'est pas asservi à son monde. Il a la liberté de l'organiser à son gré afin d'ordonner et son monde et sa vie par rapport à une échelle de valeurs qui se construit au cours des siècles.

C'est à l'édification de l'instrument « intelligence » que se voue l'enseignement nouveau de la math. Cette édification se fait selon un plan. Piaget a fourni

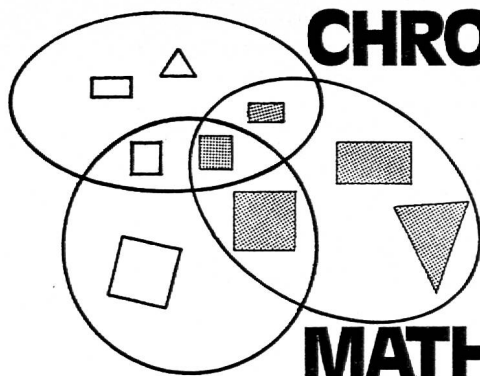
ce plan. Elle demande activité libre, recherche, tâtonnements, essais, erreurs, invention, imagination, spontanéité, initiative. Elle demande aussi, cette édification, qu'on fasse confiance à l'enfant et en ses pouvoirs qui sont grands.

Et c'est ici qu'intervient la théologie. Celle de la méfiance — l'homme incapable d'aucun bien — récuse la liberté et commande l'acquisition de « fortes habitudes » (l'habitude, entre autres de bien « calculer »). L'autre, celle de la confiance ou, mieux encore, celle de la grâce, s'émerveille de tout ce qu'il y a de puissances virtuelles dans l'enfant et ne s'autorise d'autre vocation que celle de donner à cet enfant mille et une occasions de constituer son outillage intellectuel dans le bonheur joyeux de découvrir le monde et de, peu à peu, l'ordonner par rapport à soi et par rapport aux autres (ce qui est à l'origine des règles de la logique).

D'où, en fin de compte, une exigence : celle de la charité. Pour que, dans un climat de mutuelle compréhension — une compréhension voulue et inlassablement recherchée — l'iceberg se dissolve. Pour que, par nos soins à tous, les enfants apprennent à vivre.

S. Roller.

Cet article a paru dans « Math-Ecole » de novembre 1976.



CHRONIQUE

MATHEMATIQUE

Mesure, numération, calcul

Une activité récapitulative pour la 5^e ou la 6^e année

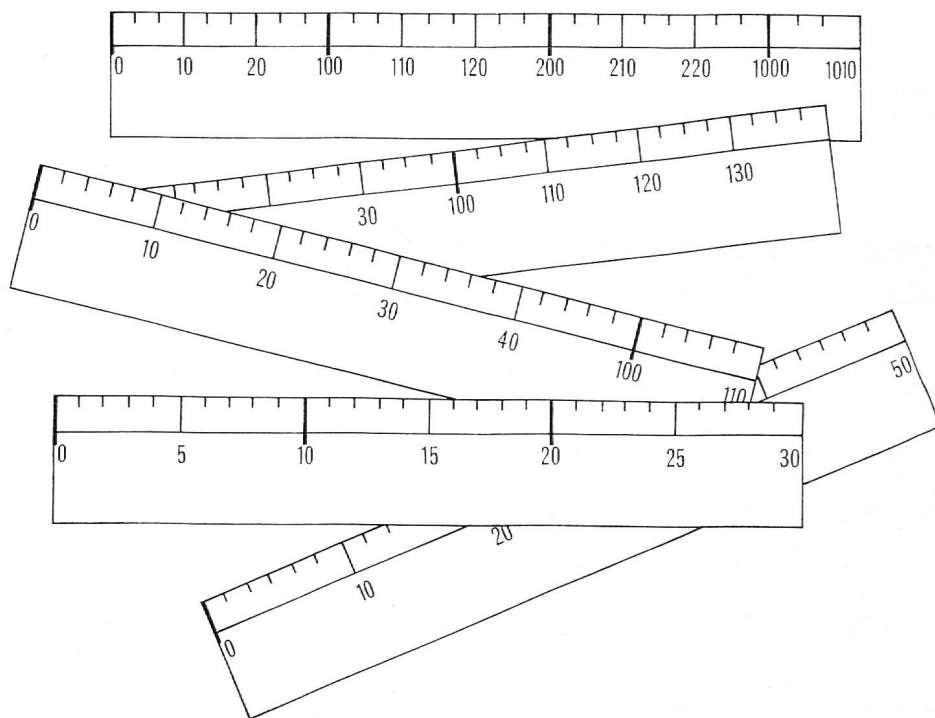
But : Faire prendre conscience qu'un nombre (représentant ici une longueur de segment) se code de différentes manières suivant la base de numération choisie.

Préparation : A l'avance le maître a préparé :

- a) cinq règles métriques de bases différentes (voir dessin) ;
- b) six segments tracés sur des cartons et dispersés dans la classe, dont les mesures sont par exemple :
segments A B C D E F
longueur 20 24 27 19 23 18
- c) cinq tableaux de relevés des mesures

A	
B	
C	
D	
E	
F	

à remettre aux cinq équipes que forme la classe ;



d) au tableau noir, un tableau de synthèse comme celui-ci :

Segments

	A	B	C	D	E	F
I						
II						
III						
IV						
V						

Equipes

Organisation : La classe est répartie en cinq groupes de travail.

Déroulement de l'activité

Chaque équipe reçoit une des règles métriques et un des tableaux de relevés des mesures.

A) « Observez ces règles métriques, et dites-moi ce que vous constatez. »

— C'est une règle de base quatre !

— La nôtre est en base six.

Etc.

« A quoi le constatez-vous ? »

— (Réponses diverses).

B) Le maître prend successivement les règles deux par deux en faisant correspondre les graduations.

« Il y a pourtant quelque chose de pa-

reil dans toutes ces règles, quelque chose qui leur est commun. Le voyez-vous ? »

— L'unité est la même partout.

C) Le maître demande alors aux équipes d'aller mesurer successivement les six segments, de noter dans la base qu'est la leur chaque longueur de segment sur leur tableau.

D) Un élève par équipe va transcrire les résultats relevés par son équipe sur le tableau de synthèse. On laisse les erreurs (s'il y en a !) pour les faire trouver par la suite.

Le relevé correct doit donner ceci :

Segments

Equipes

	A	B	C	D	E	F	
I	32	40	43	31	35	30	Base six
II	40	44	102	34	43	33	Base cinq
III	110	120	123	103	113	102	Base quatre
IV	202	220	1000	201	212	200	Base trois
V	20	24	27	19	23	18	Base dix

E) On observe le tableau :

a) On classe les segments dans l'ordre croissant (on peut les fixer par du scotch au tableau noir, l'un sous l'autre, alignés).

On obtient : F, D, A, E, B, C.

En lisant les nombres dans cet ordre, se présentent-ils aussi dans l'ordre croissant ?

Chaque équipe contrôle.

b) Autre contrôle « horizontal ». Il y a une suite entre F, D et A, chaque fois une unité de plus.

Les équipes contrôlent :

Base six : 30, 31, 32.

Base cinq : 33, 34, 40.

Base quatre : 102, 103, 110.

Base trois : 200, 201, 202.

c) Contrôle « vertical » par le calcul, en transformant chaque donnée en base dix.

Exemple pour le segment A :

32 (base six) : $(3 \times 6) + 2 = 20$.

40 (base cinq) : $4 \times 5 = 20$.

110 (base quatre) : $(1 \times 16) + (1 \times 4) = 20$.

202 (base trois) : $(2 \times 9) + (0 + 2) = 20$.

C'est bien ce qu'a trouvé l'équipe cinq avec sa base dix.

J.-J. Dessoulavy.

Pratique de l'enseignement

Le château du Moyen Age et ses différentes parties

Parmi les châteaux forts qui furent fondés au XI^e siècle, on distingue ceux qui ont été construits sur des hauteurs et ceux qui se trouvent dans le fond des vallées ou dans les plaines.

Les forteresses romantiques baignant dans l'eau (Hallwil, Landshut, Chillon), appartiennent à la deuxième catégorie comme certaines tours aujourd'hui encore habitées dans les Grisons. Les châteaux de la première catégorie devaient produire un effet psychologique sur les ennemis et les sujets. Ils s'élèvent sur des éperons rocheux, au bord de parois, sur des crêtes ou des collines. En règle générale, ils sont protégés sur trois côtés par une pente abrupte.

Sur le quatrième on trouve un accès exposé, dangereux, à forte pente. De ce côté, le château est encore protégé par un fossé. Un pont levis de bois permet de franchir cette dépression artificielle. Le dessin ci-joint représente un château construit sur une hauteur. Il s'agit d'une forteresse protégée naturellement sur 3 côtés. Au premier plan, nous trouvons le fossé (14) qui sépare la forteresse de la campagne environnante. L'accès au château (15) se fait par le pont levis. Une tour forte (12) avec des mâchicoulis au-dessus de l'entrée principale et une tour d'angle

(10) protègent le site contre un ennemi surgissant à l'improviste. A l'endroit le mieux protégé, s'élève le donjon (1). Il constitue le dernier refuge pour le châtelain assiégé. Des provisions y sont entreposées, et dans les étages inférieurs des prisons sont aménagées. Le donjon est la partie la plus ancienne du château, il remonte au XI/XII^e siècle, à l'origine il tenait lieu d'habitation.

Un donjon tenant lieu d'habitation présente en règle générale une installation élémentaire de chauffage, un déversoir pour la cuisine, un endroit permettant d'évacuer les déchets, des fenêtres qui se présentent le plus souvent sous forme d'étroites fentes. L'accès au donjon se fait par la cour dans un angle. A l'origine cette entrée ne pouvait être atteinte qu'au moyen d'une échelle de bois, puis on construisit un escalier et plus tard encore un chemin de ronde (2) reliant le palais (3). Le palais avec pignon gothique représente le premier agrandissement de la forteresse. Le logement du donjon était devenu trop exigu pour le seigneur, et vers 1200 on édifia un palais pour contenir ses appartements avec de grandes salles, des chambres d'habitation et à coucher, la cuisine et parfois aussi un local de garde au rez-de-chaussée.

La plupart du temps, une chapelle (4) est jointe au palais. Les besoins en eau sont couverts par un puits ou une citerne situé dans la cour (5). Dans le palais, c'est la fonction « habitation » qui est prédominante. Des fenêtres laissent pénétrer chaleur et lumière dans les pièces doublées de bois.

A l'intérieur, les installations de chauffage ont été améliorées. Un canal permet d'évacuer la fumée des cheminées par-dessus le toit. Sur une coupe horizontale, on peut constater que le donjon a des murs plus puissants (jusqu'à 3 m d'épaisseur) que le palais. Vues de l'extérieur, les deux constructions appartiennent au rempart. Du côté de l'accès, il est nécessaire d'édifier un véritable rempart. La première forteresse ne comprenait vraisemblablement que le donjon, le palais, la chapelle, la cour et un rempart, comme le montrent encore plusieurs petits châteaux forts en Suisse. Dans ce cas un fossé protégeait le rempart, fossé qui fut comblé lors des agrandissements de la 3^e étape et qui constitua alors une deuxième cour.

Cet agrandissement peut se situer au XIII^e siècle, au moment où la féodalité était au sommet de son développement, à l'âge d'or des châteaux du Moyen Age

qui s'élevaient par centaines sur le territoire de la Suisse actuelle, chacun d'eux ayant une forme différente, adaptée aux conditions géographiques locales. Les développements suivants de la forteresse apportèrent des locaux pour l'économie du château (6) — une construction antérieure (11) a été vraisemblablement détruite par l'incendie et n'a pas été réédifiée. Souvent toute une activité économique se développe autour du château, c'est pour cela que le seigneur fait édifier des locaux utilitaires comme des écuries (7, 8), des lavoirs (7, 8) et des fours (7, 8), parfois une grande installation artisanale se développe au château (une fonderie comme à Mesocco).

La porte (12) proprement dite est en bois renforcé de fer. Derrière la porte, à l'intérieur, on pouvait encore établir un barrage de poutres au moyen d'ouvertures pratiquées dans la muraille. Pour renforcer la sécurité, un pont levais permet de franchir le fossé (14), ce fossé devant les châteaux construits sur des hauteurs est constitué par une large tranchée sèche. Alors que la tour-porte défend l'aile gauche de la forteresse, l'aile droite est renforcée par une tour de garde (10) qui, pour des raisons militaires ne présente que très peu d'ouvertures. Les espaces compris entre les tours sont défendus par des murs d'enceinte crénelés. Toutes les constructions « civiles » prolongent la pente ou sont adossées au mur d'enceinte entourant ainsi une cour intérieure. C'est de cette façon que sont conçues la majorité des forteresses du Moyen Age. Il y a cependant quelques cas de forteresses où les bâtiments de service sont construits au milieu de la place centrale (Heidegg).

M. B.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

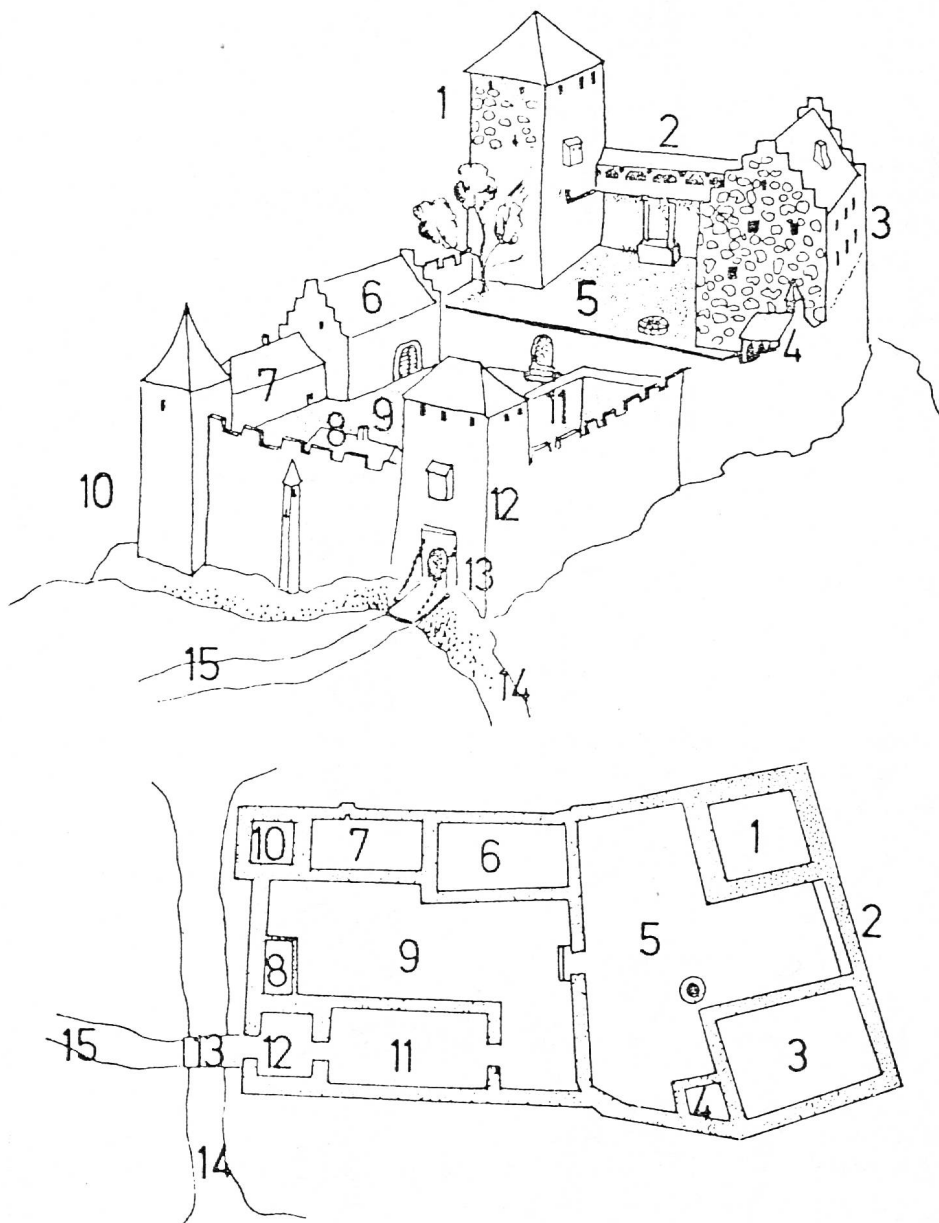
Dans notre pays, principalement en Suisse allemande, la construction des châteaux n'obéit pas à des règles générales. Leur forme répond à des considérations locales portant sur des aspects militaires, le nombre des habitants à protéger, les caractéristiques topographiques. Pour ces raisons, aucun château ne ressemble à un autre. Malgré cela, il est possible de dresser un schéma de la forteresse moyen-âgeuse qui décrit les parties essentielles. En essayant d'appliquer ce schéma aux châteaux existants, on a la possibilité de mieux connaître les parties de nos monuments historiques. On commencera donc par faire le schéma général d'un château fort. Le pas suivant consistera dans la construction de modèles de châ-

teaux suisses que l'on peut trouver dans le commerce (Chillon, Kybourg, etc.). Sur ces modèles, on repérera les parties décrites dans le schéma général. Ensuite la visite d'un château permettra de renforcer les notions acquises dans le terrain, et d'expliquer l'usage des pièces de l'intérieur.

Il est aussi important de décrire l'organisation de la vie dans les châteaux en

évitant de donner trop d'importance à des considérations romantiques (couloirs secrets, souterrains, tournois, chambres de torture). Les élèves peuvent enfin faire un dessin personnel d'une ou de plusieurs forteresses en décrivant les parties. Ils peuvent rédiger une composition du genre « Un jour au château du Moyen Age »

(suite page suivante)



1	8
2	9
3	10
4	11
5	12
6	13
7	14
	15

dans laquelle l'activité dans les différents secteurs du château est évoquée.

Exemple Le seigneur se lave dans sa chambre (comment l'eau lui parvient-elle?).

Une servante se rend au donjon en empruntant le chemin de ronde (pourquoi le chemin de ronde?).

Comment accédait-on autrefois au donjon? (Un messager franchit le pont levé. Pourquoi le pont levé? Comment se présente la porte? Pour qui arrive de l'extérieur.)

Le siège du château (Où combattait-on? Avec quels moyens? Quels sont les problèmes posés par le ravitaillement en eau. Pourquoi la forteresse se rend-elle?).

Le seigneur construit un château (pourquoi? Où? Comment? Quelles sont les parties?).

d'après l'article de Fritz Hauswirth
(Schweizerische Lehrerzeitung N° 49, du 11 décembre 1975.)

LÉGENDE

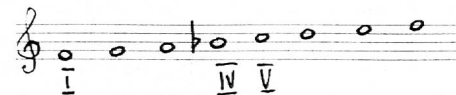
1. Donjon.
2. Chemin de ronde.
3. Palais (appartement du seigneur).
4. Chapelle.
5. Cours, ravitaillement en eau (citerne ou puits).
6. Constructions nécessaires à l'activité économique, logement pour ministre et domestiques.
7. 8. Annexes (écuries, four, lavoir, ateliers, etc.).
9. Cour (obtenue par agrandissement de la forteresse).
10. Tour de défense (poste d'observation - tour de garde).
11. Ruine d'une ancienne construction.
12. Porte (tour).
13. Porte principale avec pont levé en bois.
14. Fossé.
15. Accès.

Fiche de travail sur le canon

« Dona Nobis Pacem »

Recommandation : N'aborder le travail de cette fiche qu'au moment où les élèves sont capables de chanter le canon par cœur.

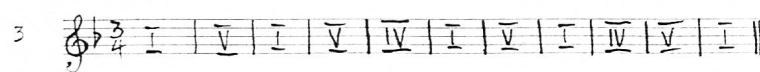
Gamme de fa majeur :



— Chanter successivement 1a), 1b) et 1c), puis chanter à 2 et 3 voix.

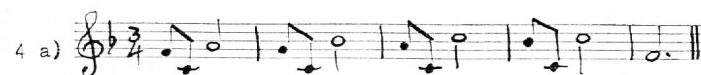


— Chanter.

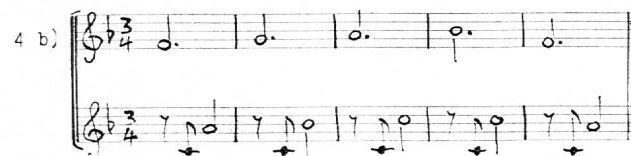


— Chanter une note blanche pointée correspondant au degré indiqué, (cf. 1b).

— Chanter l'accord parfait correspondant au degré indiqué, (cf. 1c).

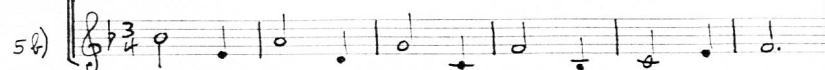


— Chanter. Varier les formules rythmiques, par ex. : ♩ ♩ ou ♩ ♩



— Chanter à 2 voix.

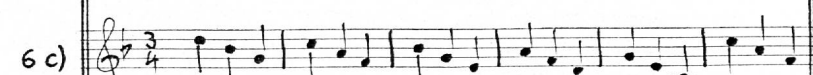
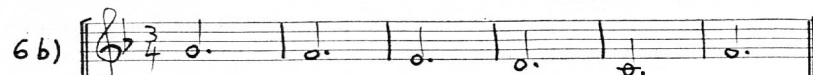
Marches mélodiques.



— Travailler d'abord 5a), puis 5b), et ensuite chanter à 2 voix.



— Chanter.



— Chanter successivement à 1, 2 et 3 voix.

— Inventer d'autres formules.

Maurice Nicoulin

Livret de conjugaison

Broché 96 pages, 15,5 × 22,5 cm.

Couverture laminée rouge orange.

Prix de vente unitaire : Fr. 12.— (remise par quantités groupées).

Dans l'esprit de l'auteur, ce livre est avant tout un ouvrage de référence pratique et agréable à consulter. La typographie aérée et très belle, la présentation parfaite en rendent l'étude aisée.

La conjugaison est disposée verticalement et horizontalement. Le groupement des terminaisons, en grands caractères, placé parallèlement à une série de verbes constitue une distribution inédite et pédagogique. D'un coup d'œil, l'étudiant voit surgir les deux parties du verbe et la règle.

L'auteur est parti du vocabulaire fondamental pour dresser la liste des verbes les plus employés, les plus utiles, ceux qui forment l'ossature de la langue française. Il a pensé particulièrement aux élèves de l'enseignement primaire et aux étudiants étrangers qui reprochent souvent à nos manuels un apprentissage du système verbal par déduction et une impression typographique trop petite. C'est vrai : il ne suffit pas de dire qu'un verbe se conjugue sur tel ou tel type pour qu'il soit enregistré, il faut le démontrer. L'élève a besoin de voir la conjugaison complète de certains verbes capricieux comme *s'en aller*, *crier*, *gagner*, *fatiguer*, etc.

Pour en revenir au choix des verbes, l'auteur a fait figurer dans sa liste alphabétique

a) tous les verbes du français fondamental I ;

b) tous les verbes en *er* présentant des particularités orthographiques, phonétiques et flexionnelles, tous les verbes en *ir* (des 2^e et 3^e groupes), tous les verbes en *oir* et tous les verbes en *re* du français fondamental II, de l'échelle Dubois-Buyse et du vocabulaire orthographique de base : en tout 1224 verbes.

Les verbes défectifs n'ont pas été oubliés. « Le Petit Robert » a permis de retenir ceux qui sont encore en usage.

Les tableaux de conjugaison renferment 210 verbes conjugués aux temps simples.

La table analogique contient 478 verbes appartenant aux trois groupes, elle permet une étude comparative très enrichissante.

Pour une recherche plus approfondie,

l'auteur nous propose des notes, un tableau du participe passé très clair et un tableau des règles et des remarques qui font généralement défaut dans ce genre d'ouvrage.

A la fin du livret, on trouve la liste des 100 verbes les plus employés dans la langue française. Elle a été établie par D.

Reichenbach — l'un des auteurs du vocabulaire orthographique de base — d'après une dizaine d'enquêtes réalisées dans les pays francophones. Nul doute qu'elle ne rende de grands services.

Editions Delta S.A. - 2, rue du Château - CH - 1800 Vevey.

Des nouvelles du GREM

Action abonnement aux diverses bibliothèques de travail pédagogique Freinet

La COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC (CEL) à Cannes organise, présentement, une campagne d'abonnement aux diverses publications de l'Ecole moderne.

Rappelons que les BIBLIOTHÈQUES DE TRAVAIL JUNIORS conviennent aux jeunes élèves jusqu'à dix ans.

Les BT s'adressent à de plus grands enfants. Ces brochures présentent un intérêt pédagogique évident. Elles sont conçues par des enseignants et ne traitent que d'un sujet par fascicule, développé en 24 pages abondamment illustrées et au texte accessible aux jeunes lecteurs.

Le taux de change actuel permet une action momentanée aux conditions suivantes :

Abonnement BT JUNIORS
15 nos-année Fr. 30.—

Abonnement BT
20 nos-année Fr. 45.—

Prix pour collection complète à discuter.

A noter que quelques directions d'écoles abonnent un bâtiment scolaire.

Le GROUPE ROMAND DE L'ÉCOLE MODERNE, rue Curtat 18, 1005 Lausanne et la Librairie J. Mühlethaler, transmettront votre souscription à Cannes. Vous verserez le montant sur le bulletin vert postal qui vous parviendra.

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à GREM, rue Curtat 18, 1005 Lausanne
ou Librairie Mühlethaler, Simplon 7, 1207 Genève

Je souscris à abonnement BTJ/Fr. 30.— = Fr.

Je souscris à abonnement BT /Fr. 45.— = Fr.

ADRESSE EXACTE :
.....
.....

SIGNATURE :
.....

L'UTILISATION DE LA BT

La BT comme point de départ, incitation à un travail

Lorsqu'une BT arrive, il se trouve toujours un élève, ou plus souvent un groupe d'enfants qui, attiré par le sujet, ou tout simplement par curiosité, se propose de la présenter à la classe :

- situer en deux mots le reportage principal, évoquer les différentes rubriques de la partie magazine, bien souvent en lire un bref passage, de quoi donner envie d'en savoir plus...
- réaliser une maquette proposée dans la brochure et fouiller le texte pour pouvoir répondre aux questions posées par les camarades...

La BT outil pour une meilleure observation, pour une meilleure connaissance du milieu

Ce qui est important c'est le va-et-vient du réel (un animal observé par exemple) aux documents fournis par la BT. Quand l'enfant retrouve dans la BT ce qu'il a vu (ou inversement) ça lui fait plaisir et ça renforce sa connaissance...

La BT comme guide d'enquête

La brochure peut proposer un modèle de plan ; elle peut aider les enfants à ordonner leur propre travail ; à choisir, parmi les documents qu'ils ont rassemblés, ceux qui leur permettront d'obtenir un travail clair, ordonné et compréhensible...

La BT outil de détermination

Les enfants se familiariseront plus facilement avec les civilisations néolithiques par exemple, quand ils auront fait le rapprochement de ce qu'ils ont trouvé avec leur représentation dans la brochure. Ils adorent d'ailleurs retrouver dans ces types de BT les trouvailles qu'ils ont faites dans tous les domaines...

La BT comme support pour des travaux collectifs

Lorsque le sujet choisi ne permet pas une étude directe du milieu environnant ; pour un approfondissement, un élargissement du travail, conduisant à des recherches historiques, géographiques... le recours aux BT devient encore plus important.

La BT comme support d'un travail individuel

De très nombreuses BT peuvent donner matière à un travail d'approfondissement très profitable pour l'élève, sur un sujet qui a priori l'intéresse. Mais il faut

alors apporter à l'élève une « fiche d'utilisation » qui lui permettra d'en tirer un compte rendu qui ne soit pas simple copie de paragraphes — voire de pages entières — mais présentation d'un travail sous une forme agréable, facilement compréhensible et agrémenté si possible de dessins, graphiques, etc. Ceci dans le but d'une communication éventuelle : journal scolaire, affichage, envoi aux correspondants...

La BT outil de formation de l'esprit

Les enfants rencontrent souvent bien

des difficultés face à un document écrit. Certaines BT sont cependant directement assimilables parce qu'elles se présentent sous la forme questions-réponses. Mais souvent il faut procéder à une analyse puis à une synthèse du texte et dans ce cas l'aide du maître est nécessaire et même indispensable. Cela peut se faire collectivement et cela vaut bien la traditionnelle leçon de lecture.

(D'après le Dossier Pédagogique n° 100 « Comment nous utilisons la BT ».)

Les albums BT

Une action « lutte pour une lecture saine » est lancée actuellement par les militants de l'Ecole moderne en collaboration avec la Librairie Mühlethaler, de Genève.

Elle consiste à présenter des albums reliés de 112 pages, format 15,5 × 24 cm, sous forte couverture en quadrichromie et plus de 110 photos en noir-blanc et couleur, au prix de Fr. 10.—.

Titres disponibles

- 1 Barbacane et Amati, grillons des champs
- 2 Oiseaux des étangs et des marais
- 3 Fauves de France
- 4 Animaux rongeurs
- 5 Reptiles : serpents, lézards, tortues
- 6 Fourmis, guêpes, bourdons, libellules
- 7 Poissons d'eau douce et d'aquarium
- 8 Les bêtes de la ferme
- 9 Protégeons les oiseaux
- 10 Le petit monde des insectes
- 11 Animaux familiers
- 12 Les animaux qu'on chasse
- 13 Poissons de mer et pêche
- 14 Parcs et réserves naturelles
- 15 Les animaux sauvages

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à GREM, rue Curtat 18, 1005 Lausanne
ou à Librairie Mühlethaler, Simplon 7, 1207 Genève

Nous vous faisons commande des numéros suivants.

ADRESSE EXACTE :

SIGNATURE :

L'ESPÉRANTO A L'ÉCOLE

Depuis quelques années, vous le savez, l'attitude générale envers l'espéranto n'a cessé de devenir de plus en plus favorable, à la fois parce que les techniques modernes comme l'enseignement audiovisuel et l'interprétation simultanée se sont révélées bien décevantes en pratique, face aux immenses besoins de la communication, et parce que les progrès de la linguistique, de la psychologie et de la pédagogie expérimentale ont battu en brèche les vieux préjugés fondés sur une vision erronée des divers éléments du problème (par exemple, on croyait que l'introduction de l'espéranto à l'école ne pourrait que surcharger les programmes ; or, on sait aujourd'hui qu'elle les allège en faisant gagner beaucoup de temps à l'étude de la langue maternelle et des langues étrangères). Vous trouverez ci-joint un bref résumé des avantages pédagogiques de l'espéranto dans le texte « Pourquoi l'espéranto à l'école ? » ainsi qu'un article de l'« Educateur » « Quelques réflexions sur l'introduction de la première langue étrangère à l'école primaire »¹, démontrant comment le passage par l'espéranto facilite l'assimilation de l'allemand aux francophones et du français aux jeunes de langue allemande.

¹ Vous pouvez obtenir ces documents chez Olivier Tzaut, secrétaire de la campagne « L'espéranto à l'école », 2610 Mont-Soleil.

Cette prise de conscience de la grande valeur de l'espéranto pour l'enseignement se manifeste simultanément dans diverses régions du monde. C'est pourquoi nous nous permettons de joindre également à la présente un choix de citations émanant de régions aussi différentes que la Yougoslavie et les îles Hawaï, où l'espéranto a trouvé sa place dans l'enseignement de la langue maternelle.

Si l'espéranto suscite dans le monde entier un tel regain d'intérêt, c'est sans doute aussi parce que l'apprentissage d'une grammaire extrêmement rigoureuse et d'un lexique fondé sur les rapports logiques entre les notions impose aux élèves une salubre discipline mentale tout en satisfaisant aux exigences de la créativité.

Impressionnés par les avantages pédagogiques de l'espéranto, un groupe d'enseignants suisses a décidé de lancer une campagne destinée à mieux faire connaître la langue internationale dans notre pays. Depuis février 1975, un travail considérable a été accompli : des textes ont été élaborés par des spécialistes pour répondre avec toute la rigueur scientifique souhaitable aux questions fréquemment posées. D'autre part, une vaste action d'information a été entreprise pour présenter l'espéranto à différents publics ainsi que pour apporter dans les journaux les rectifications nécessaires lorsque la question de la langue internationale y est présentée de façon inexacte.

Ces activités ont été exercées en étroite coordination avec le Centre culturel espérantiste (La Chaux-de-Fonds) dont « L'espéranto à l'école » est devenu une commission. Elles se sont déroulées conformément à un programme de travail précis.

Les tâches nécessaires ont été effectuées jusqu'ici à titre bénévole par quelques personnes compétentes et dévouées ayant par ailleurs une activité professionnelle à plein temps. Le moment est venu d'utiliser les services d'un animateur rémunéré et de disposer en outre de crédits pour couvrir les frais administratifs et généraux. Aussi avons-nous établi un projet de budget que nous joignons à la présente.

Les documents que nous vous adressons vous permettront de juger par vous-même de l'intérêt et du sérieux de notre action. S'il vous paraît judicieux de nous apporter un appui, votre contribution sera évidemment la bienvenue.

Nous vous remercions vivement de votre attention et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le comité de la commission « L'espéranto à l'école »,

le président :

le secrétaire :

Pierre Amstutz

Olivier Tzaut

Si nous reparlions d'orthographe

« Chi va piano va sano », disions-nous dans notre dernier article. Pourtant, en matière de réforme orthographique, s'il était possible d'aller plus vite en besogne, ce serait avec joie que nous le ferions.

Rassurez-vous : nous n'avons point tiédi. Nous trouvons toujours scandaleux d'enseigner *trappe* et *attraper*...

Mais notre propos aujourd'hui n'est plus d'énumérer des inepties de notre orthographe : tous ceux pour qui l'école n'est pas que routine savent combien la liste en est ridiculement longue. Mais voilà, on pense que l'on ne peut rien changer, alors...

à l'Université de Genève, qui dit... en 1930 :

« Si dans nos écoles la langue s'apprend surtout par l'œil, si l'étude des mots est anémiée et faussée dès le début, si une grammaire artificielle dénature toute conception rationnelle du langage, la faute en est avant tout à la nécessité d'apprendre l'orthographe. L'orthographe est un mal nécessaire, soit ; mais c'est aussi la mort de la classe de français ; et c'est elle qui rend illusoire toute réforme sé-

rieuse et qui, absorbant les trois quarts de l'effort, dégoûte l'enfant et entrave son développement. Mais son prestige est aussi absolu qu'absurde. Nous sommes un peuple de liseurs ; la figure orthographique des mots facilite la lecture ; de plus, l'orthographe est devenue un symbole de bonne éducation, de culture, d'intelligence (!). La société tout entière se fait complice du maintien de sa tyrannie. Ni les arrêtés ministériels, ni les verdicts des académies n'y changeront rien.

Seul un puissant mouvement d'opinion, partant d'en haut et d'en bas, et par exemple une entente entre hommes d'affaires, pourrait rétablir le droit, admis autrefois, à la faute d'orthographe. En attendant — et nous pourrions atten-

¹ « La crise du français », Charles Bally. Delachaux et Niestlé, édit.

Écoutons M. Charles Bally, professeur

dre longtemps — l'orthographe exige des enfants un tel effort de mémoire, sollicite à tel point leur attention, qui spontanément se porterait sur tout autre chose, que le pivot de l'enseignement reste, malgré tout, la dictée orthographique, moyen idéal de stériliser un enseignement d'où dépend toute la vie de l'esprit. »

Qu'est-ce qui a changé depuis 1930 ? Certainement la dictée a-t-elle perdu — un peu — son rôle de pivot de l'enseignement. Mais c'est tout. Les affirmations de Monsieur Bally gardent toute leur actualité. Seulement, nous, nous n'avons pas envie de dire : « L'orthographe est un mal nécessaire. » Où est la nécessité de récompense, magnificence, contenance, panse ? Nous pensons avec M. Bally que « seul un puissant mouvement d'opinion... ». Et c'est bien ce mouvement que nous aimerions déclencher. Mais, avant des propositions,

DEUX CLINS D'ŒIL

Tout d'abord, aux collègues enseignant aux premières années, et qui nous di-

saient l'autre jour combien l'orthographe pèse de tout son poids de difficulté sur la spontanéité des rédactions. Prolongeant leurs réflexions, nous avons repris conscience de l'entrave qu'elle apporte aux heures de composition.

Ensuite à la commission genevoise, qui, dans l'« Educateur » N° 38, parlait des devoirs à domicile. A-t-on bien songé ce qu'une simplification de l'orthographe soulagerait les fameuses « leçons » ?

DES PROPOSITIONS

Nous n'avons pas la prétention de rédiger un nouveau dictionnaire et un nouveau traité de grammaire ! Et le « mouvement d'opinion », c'est avec vous que nous pouvons le lancer. Seuls, nous ne pouvons rien.

C'est pourquoi nous allons nous adresser aux sections de districts de nos sociétés pédagogiques cantonales. Nous leur enverrons un questionnaire qui nous permettra d'y voir un peu plus clair. La manière dont les sections s'y prendront pour y répondre est de leur ressort. Mais, si vous vous intéressez au problème, in-

formez-en votre comité de district. Vous pourriez alors former des commissions d'étude qui rapporteraient aux assemblées de printemps.

Ne dites pas que nous jouons à Don Quichotte, que nous n'arriverons à rien. Nos discussions avec les collègues nous ont prouvé que la très grande majorité d'entre vous est avec nous. Cette majorité restera-t-elle une fois de plus silencieuse ? Souffrira-t-elle que longtemps encore une orthographe archaïque et aberrante tyrannise nos élèves et empoisonne (!) l'atmosphère des cours de langue maternelle ?

Notre souhait pour 1977 est que vous nous aidiez à ébranler la puissante machine qui, au bout de sa course, obligera les princes qui gouvernent notre orthographe à la réformer dans le sens d'une intelligente simplification.

Un groupe de collègues
de la Côte,

Pour adresse : R. Martinet,
1181 Bursins.

... Des livres pour les jeunes ... Des livres

La Dame au Croissant de Lune

Shirley Grey. Hachette. Coll. Ariane. 1976. Dès 14 ans.

Shirley Grey s'attache à faire revivre dans ses romans les grandes figures romanesques de l'histoire. La Dame au Croissant de Lune, c'est la belle Diane de Poitiers, favorite de Henri II. Catherine de Médicis, femme du roi, complotte pour éliminer sa rivale. C'est un roman captivant dans lequel deux femmes d'exception s'affrontent.

H. F.

La Véritable Histoire de Frankenstein

Mary Shelley. Hachette. Poche rouge. 1976. Dès 15 ans.

Un roman délassant qui permet d'apprendre à connaître le secret de ce personnage à la fois monstrueux et pitoyable que le cinéma a contribué à populariser. Le Dr Frankenstein a créé un monstre sanguinaire. Il n'aura plus de repos tant que vivra cette « créature ».

H. F.

L'Embrouille-Cœur

Joël Audrenn. Hachette. Coll. Ariane. 1976. Dès 13 ans.

C'est un roman d'accrochage facile, mais passionnant qui plaira aux garçons

et aux filles qui n'ont pas le goût de la lecture. L'histoire se passe au cœur de la campagne basque, région où les passions s'exaspèrent facilement. Une intrigue policière vient corser le tout.

H. F.

Que faire avec des Papiers ?

Claude Pasquer. Hachette. 1976. Photographies de Alain Muriot. Jeunesse-Albums.

Très beau livre d'activités créatrices. Je le recommande aux parents et aux institutrices des jardins d'enfants ainsi que des trois premières années de la scolarité. C'est à partir d'éléments très simples — carrés, cercles, triangles, cylindres, cubes — que pourront être réalisés de très intéressants objets. Le matériel ? Feuilles de bristol, une règle, une paire de ciseaux. Les explications précises sont accompagnées de nombreux croquis et d'une photo de l'objet.

H. F.

Les Quatre Libertés d'Anna B.

Ingeborg Bayer. Duculot. Coll. Travelling. 1976. Dès 14-15 ans.

C'est dans l'univers sordide des prisons pour adolescents que nous pénétrons au travers de ce beau récit. Anna doit passer deux ans de sa vie en prison pour

avoir participé sans vraiment le savoir à un trafic de drogue. La bande à laquelle elle appartenait était sa seule vraie famille.

Remise en liberté surveillée, plus tôt que prévu, Anna va lutter, se battre pour rassembler les bribes de sa liberté perdue. Ce roman vivant, captivant, est un message d'espérance...

H. F.

Un Job pour l'Été

Dianne Doubtfire. Hachette. Poche rouge. 1976. Dès 13 ans.

William n'arrive pas à se mettre au travail. Il n'a qu'une passion : la photo. C'est pourquoi le père de Jennifer, l'amie de William, ne veut pas entendre parler de ce bon à rien. Il préférerait que sa fille s'intéresse à Bruce, un jeune homme « bien », qui a une situation...

H. F.

Et le Désert refleurira...

Willy Pribil - Ernest Pichler. Editions G. P. Grand Angle. 1976. Dès 15 ans.

Un roman pour les amateurs de science-fiction... Mais doit-il être classé dans ce domaine ? L'histoire est fondée sur des faits réels. Sahara. An 2000. Un jeune reporter combat jusqu'au péril de sa vie pour que dans le désert reverdisent les pâturages... Mais tous n'acceptent ces projets audacieux !

H. F.

STABILO BOSS

En 6 couleurs
lumineuses!

 **Schwan-STABILO**



Tirez
un trait avec
STABILO BOSS
et l'essentiel saute aux
yeux. Tout devient clair.

Radio scolaire

Du 25 janvier au 4 février

Pour les petits

Trois aventures du Roman de Renart

Il y a longtemps que les animaux parlent. Ils parlaient déjà en grec du temps d'Esopé. Ils ont parlé ensuite en latin dans les fables de Phèdre et, pendant tout le Moyen Âge, dans ces « Esopets » ou « Ysopets » qui étaient précisément des recueils de fables animales attribuées à Esopé et qui connurent un si grand succès. Ils ont parlé, enfin, au seuil de ce XII^e siècle qui vit naître le « Roman de Renart »...

En tant que roman « animal », mettant en scène un bestiaire humanisé, le « Roman de Renart » ne fait donc que reprendre une tradition très ancienne, qui s'était exprimée dans les genres les plus divers : conte, fable, récit savant, parodie épique. On y découvre la pérennité d'un besoin et d'une convention présents dans tous les temps et à tous les niveaux de la société : humaniser la nature en attribuant aux animaux des attitudes, des désirs et un langage humains.

Rien d'étonnant, dès lors, si les enfants, même âgés de 6 à 9 ans seulement, prennent un vif intérêt à bon nombre d'épisodes du « Roman de Renart ». Aline Humbert leur a raconté, il y a une semaine, l'aventure de Goupil et de l'anguille. Deux autres récits lui font suite, au cours des deux semaines à venir.

L'une rappelle l'aventure d'Ysengrin aux prises avec le moineau Drouin. Ce dernier est bien naïf : croyant qu'Ysengrin peut guérir, en les baptisant,

les petits moineaux malades au fond du nid, il les jette dans la gueule du loup, le vieux menteur, qui les croque... Drouin sanglote sur le sort affreux de ses petits. Il demande à Morout, le chien de la ferme, aide et protection. A force de ruses, il parvient à organiser un combat entre Ysengrin et Morout. Qui sera le vainqueur ?

Diffusion : mardi 25 janvier, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

L'autre et dernier récit adapté par Aline Humbert montre quelle fut l'aventure de Thybert lorsque Renart prit sa vengeance. Thybert le chat aimait furieusement le goujon. Goupil le rencontre en revenant de la pêche avec un joli tas de poissons. Il lui explique qu'il pourra en attraper autant s'il trempe sa queue dans l'eau du ruisseau : en sortant sa queue, il retirera des poissons par brassées ! Thybert est resté toute une nuit bien froide à attendre. Il a même cru qu'il allait geler. Et sa queue, que lui est-il arrivé ?

Diffusion : mardi 1^{er} février, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Alors... raconte ! (III)

Le monde, autour de nous, ne cesse de changer. Baudelaire, déjà, s'en affligeait : « la forme d'une ville — change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel ». Que dirait-il aujourd'hui, où l'évolution dans

tous les domaines est devenue si rapide qu'elle frise la frénésie ? C'est ainsi que les mass media nous apportent, en permanence, informations et divertissement : le journal, la radio, la télévision communiquent ; les gens absorbent. Mais, si chacun peut ainsi recevoir ce qu'il souhaite, c'est peut-être au détriment de contacts véritables. Bien des aspects actuels de la vie sociale tendraient à en fournir la preuve...

Où sont, par exemple, les bonnes veillées d'autrefois, où les vieillards, tout chargés d'expérience, racontaient des récits jamais écrits, transmis de bouche à oreille génération après génération, et dont les jeunes allaient tirer profit ? Car s'ils demeuraient attentifs, ce n'était pas seulement pour différer l'heure du coucher, mais par curiosité réelle, par goût des belles histoires bien narrées (d'où se dégageaient, souvent à leur insu, des leçons de sagesse et de bien-dire).

L'abbé François-Xavier Brodard, de La Roche, en Gruyère — que Robert Rudin a interviewé à l'intention des jeunes auditeurs de 10 à 12 ans — s'y entend à faire revivre l'atmosphère de ces veillées en famille. Il se souvient de ce qui s'y disait, il sait encore des légendes que l'on évoquait au coin du feu voici deux ou trois générations. Mais ce n'est pas sa mémoire seulement qui alimente et agrément son talent de conteur : son sens poétique, son humour, son langage pittoresque, son accent du terroir confèrent à ses souvenirs une saveur et une authenticité fort attachantes.

Diffusion : mercredi 26 janvier, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Mon piano (II)

Rappelons que, au cours des émissions intitulées « Mon piano », Georges-Henri Pantillon essaie de partager avec ses jeunes auditeurs les émotions musicales que son instrument lui apporte. Lors d'une première présentation, il avait montré qu'une œuvre pianistique peut, à sa façon, raconter une action (le combat de David et de Goliath) ou dessiner des portraits d'animaux (hirondelles, poule, poussins, éléphant). Dans cette deuxième émission, « mon piano reconforte » parce que le rythme musical met en mouvement l'auditeur et devient ainsi source de force, de réconfort, de joie dynamique.

Deux pièces de Schumann, « Événement important » et « Rêverie », font sentir aux élèves que la musique peut stimuler ou calmer. Pour montrer qu'elle peut aussi reposer en changeant les idées, l'auteur demande à ses auditeurs de se transporter mentalement en Espagne pour y écouter une danse de Granados, puis en Pologne pour y entendre une « Polonaise » de Schubert. (A noter que les enfants seront invités à marquer le rythme de cette Polonaise, voire à la danser simplement.) Pour terminer, G.-H. et June Pantillon jouent encore une « Danse hongroise » de Brahms.

Diffusion : mercredi 2 février, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

DOCUMENTS D'ARCHIVES

On sait que les émissions diffusées le jeudi matin diffèrent quelque peu des autres prestations de la radio scolaire, en ce qu'elles ne s'inscrivent pas dans un plan aussi systématique et qu'elles ne répondent pas à des objectifs pédagogiques aussi nettement définis. Mais on peut souvent trouver dans celles-là des compléments bienvenus pour prolonger l'écoute de celles-ci.

Par exemple, il a été souvent question, dans les émissions de la radio scolaire, d'oiseaux représentatifs de milieux bien

déterminés : oiseaux de mer, de haute montagne, etc. Il sera donc intéressant de se tourner, en compagnie de Michel Le Royer, vers les « oiseaux des champs et des jardins, des bois et des étangs ». D'autant plus intéressant que ce document, dont la seconde partie sera présentée un mois plus tard, permettra de se préparer à la réapparition plus ou moins prochaine d'un certain nombre de ces oiseaux en des lieux qui peuvent être familiers à beaucoup de jeunes auditeurs.

Diffusion : jeudi 27 janvier, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

On peut faire des remarques semblables au sujet de l'émission de la semaine suivante. Pour répondre à l'un des objectifs des nouveaux programmes romands d'éducation musicale, la radio scolaire a déjà fait place, à plusieurs reprises, à des leçons, voire à des exercices-jeux, en rapport avec des instruments pris isolément ou des familles d'instruments. On trouvera un prolongement pratique à tout cela en écoutant Yehudi Menuhin présenter « les instruments de l'orchestre » et, plus particulièrement dans cette première émission, « les cordes et les bois ».

Diffusion : jeudi 3 février, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les grands

Personnages à livre ouvert (III)

Dans cette série d'émissions, il s'agit, pour le soussigné, de faire connaître, à de jeunes auditeurs de 13 à 15 ans, quelques personnages littéraires plus ou moins célèbres — et, dans un premier temps, choisis parmi ceux qui ont été créés par des écrivains de Suisse romande. L'évocation de ces personnages ne se veut pas qu'extérieure, par le seul rappel des circonstances de leur vie ; elle veut aller plus en profondeur, en quête aussi des détours secrets de l'évolution intérieure, là où s'affrontent l'audace et le doute, la tendresse et l'intérêt, les passions et la sagesse.

Après le Jurassien Hannebarde (de W. Renfer), personnification du douloureux destin que la société fait subir au poète, et le Genevois Blaise (de Ph. Monnier), image d'une certaine douceur de vivre et d'une société à la fois ferme en ses convictions et compréhensive à celles des autres, voici le Valaisan Farinet (dépeint par le Vaudois C. F. Ramuz), ce faux monnayeur en qui s'incarne le rêve d'une liberté totale et d'une justice pure, opposées à la liberté « sur diplômes et billets de banque » et à une justice qui n'est que compromis et équilibre d'intérêts. Dualité éternelle, qui n'a d'issue que dans la révolte et la mort...

Diffusion : vendredi 28 janvier, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Le monde propose

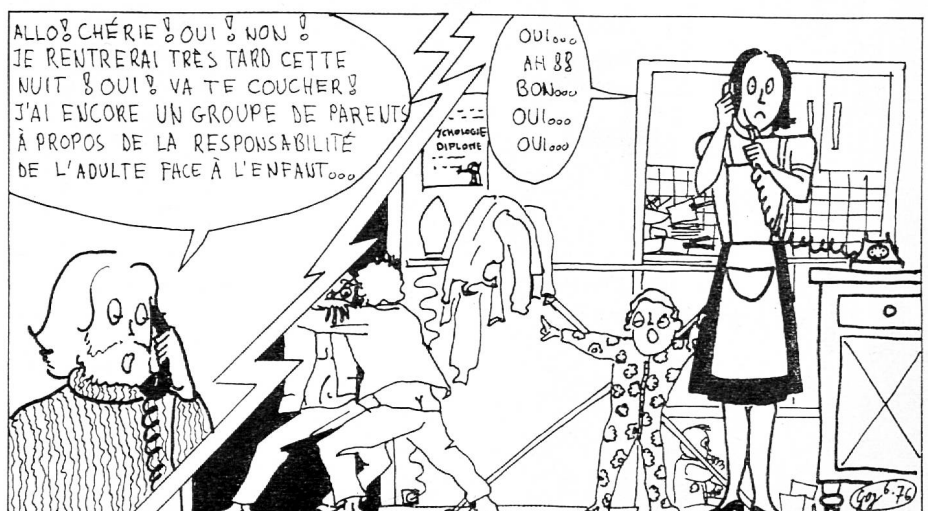
Verra-t-on bientôt s'amorcer un règlement général de la situation au Proche-Orient ? Quel sera l'avenir de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud ? Comment se répercuteront sur l'économie occidentale les décisions prises par les pays affiliés à l'OPEP ? Autant de problèmes qui, d'ici le début de février, pourront présenter quelques données nouvelles, et peut-être décisives. C'est dire qu'il y aurait avantage à inviter les élèves des classes de grands à y réfléchir de façon plus approfondie ou plus suivie.

Mais il se peut aussi que ce soit d'autres préoccupations qu'évoque Francis Boder dans son magazine d'actualités « Le monde propose ». Car, on le sait, le choix des thèmes à traiter dans le cadre de cette émission ne se fait qu'au dernier moment, afin de mieux « coller » à ce que les événements ont d'immédiat. Tout cela n'empêchant d'ailleurs pas la qualité de l'information ni les possibilités de discussion ou de réflexion sur les sujets présentés.

Diffusion : vendredi 4 février, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.





offset

reliure

main-d'œuvre qualifiée
machines modernes
installations rationnelles

précision
rapidité et qualité
pour l'impression de revue,
livres, catalogues,
prospectus, imprimé de bureau.

Corbaz S.A.

1820 Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Maîtres imprimeurs depuis 1899

typo

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Table des matières 1976

Bulletin corporatif

Editoriaux

Télévision scolaire 86. La votation fédérale du 21 mars 1976 134. L'horaire des élèves 179. Formation continue et formation de base 235. Une bonne question 279. Quelques chiffres plutôt décevants 327. Information et explication 459. Coordination 511. 1976-1977 571. Un nouveau rapport fédéral 671. Des enseignants au chômage 711. Information ou déformation? 751. La tentation du cantonalisme 807. En attendant le 11 décembre 895. Appliquer, évaluer, corriger 939.

Comité central

La SPR une et diverse

L'horaire des élèves n° 8. Caisse de pension n° 20. Pléthore ou pénurie n° 30. Relations avec d'autres organisations n° 38.

Chronique du groupe de réflexion SPR

Qui est l'instituteur romand? 286. Qui devra être l'instituteur romand? 395. Mode et pédagogie 462. En avoir ou pas 514. Le quarantième conseiller 535. Si l'opinion publique savait... 573. Réverie passiste 627. Bons baisers de Seveso 672. L'Oscar du meilleur inspecteur 712. Histoire de piscine 808.

Parutions spéciales

Table des matières 1975 31. Dossiers « Jeunesse et Economie » 95, 471, 581, 857. Séminaire de Chexbres 236, 330, 752. Plan de parution 1977 938.

Chroniques diverses

Assemblée des délégués 280, 537, 572, 940. CMOPE 89, 136, 184, 399, 463, 572, 628, 772, 848. Conseil de l'Europe 237, 809. Congrès NUT 536. Enseignants yougoslaves 328. FIAI 87. Impressions de Hongrie 180. Organisation SPR 331. Rapports SPR 281, 512, 808, 848. Rapports Education permanente 283, 398, 712. Rapports Orientation nouvelle 284, 396. Rapport financier 460. Séances du CC/SPR 31, 135, 237, 286, 673, 847, 940. Sonnenberg 34, 183, 809. Télévision scolaire 672, 896. UNESCO 573.

Vaud

Ah, les examens 632. Anniversaire 348. Après le congrès jurassien 941. Assemblée des délégués 330. Auberges de Jeunesse 241, 898. AVEPS 36, 91, 185, 241, 288, 379, 579, 811, 851, 898, 942. AVMCS 138. AVMD 35. Billet du président 137. CEMEA 242. Chômage 187. Comité cantonal 90, 137, 288, 333, 575, 849, 898. Commission d'achats 186, 241, 401, 539, 715. Congrès 333, 403, 575, 849. Congrès culturel 577, 775. Cotisations-démotions 34, 90, 330, 402, 538. CVAJ 91. Dans nos sections SPV 941. Délégués SPR 516. Dessin 851. DIP 576, 630. D'une année à l'autre 34. Ecole Pestalozzi 851. Educateur pédagogique 539. Effectifs 239. Enseignement spécialisé 241, 632. Flûtes 242, 898. Fonds de prévoyance 464. Formation 239, 576, 629. Formation continue 35. Gymnase du soir 579. Jeunesse et Economie 676. Les plaisirs de l'inspecteur 349, 402. Louis Perrochon 852. Maîtresses enfantines 35, 288, 516, 775. Membres honoraires 538, 575. Musique 538. Nécrologie 402, 516. Nouveaux brevetés 577. On nous écrit 90. Postes au concours 187. Quand les courses d'école... 632. Réforme 185, 400. Secrétariat SPV 538, 576. Section Vevey-Montreux 852. Section de Lausanne 91, 515. Séminaire pédagogique 538, 574, 629, 676. Statistique scolaire 36. Traitements 138, 187. Travaux manuels 36, 714. Tribune libre 539. Université populaire 403. Vacances en Allemagne 851. Votre maison 676.

Genève

AMSEP 468. Assemblée générale 352, 540. Au jour le jour 677. Cher ami... 292. Chine 41, 777. CIA 39, 94, 189, 291, 409, 476, 518, 678, 854, 903, 943. Commission d'évaluation 189, 245, 291, 351. Conditions de travail 942. Convocations 44, 191, 245, 412, 465, 678, 717, 853. Correspondants 777. Délégations 899. Désinformation 404. Divers et poèmes 44, 99, 477, 716, 717, 776, 855, 856, 901, 903, 946. Domicile des fonctionnaires 139. Devoirs 901. Effectif des classes 37, 92, 138, 289, 633. Energie nucléaire 40, 410, 814. E. Videmment 353, 404. Fonction publique 407, 541, 852. GGEM 777, 948. Handicapés 93, 190, 270, 477, 588. Inten-

tions et propositions (CIRCE II) 350. Jeunesse et Economie 679, 776, 813. Manuels scolaires 42. Mathématique 243, 412. Menu 1976/77 586. Nécrologie 41, 292, 352, 407, 589. N'importe quoi 351, 469. Perfectionnement 244, 408, 517, 587, 633. Perte de gain 292. Prix 244, 289, 717. Rapport d'activité 465. Rentrée 634. Réunion de parents 853. Salaire 405. Tribune libre 812, 517.

Neuchâtel

Assemblée des délégués 44, 521. Assemblée générale 523, 905. Assurances 142. Chexbres 1976 293. Comité central 100, 139, 353, 521, 523, 636, 680, 720, 863. Commission technique de perfectionnement 524, 949, 950. Commission langue II 525. Commission pédagogique 680, 719. Classes spéciales 590, 951. Conflit Dubied 635, 950. Divers 908. Duo 192, 293. Entrevue 521. Et zut pour l'enseignant 815. Fonds de compensation 99. Grand Cachot 248. Haro sur le baudet 589. Histoire d'Enges 543. Il était une fois 101. Impressions vaudoises 543. Jardinières d'enfants 719. Nécrologie 816. Normaliens 543. Orientation 907. Participation 636, 718, 815, 863, 949. Rapport SPN 413. Section de La Chaux-de-Fonds 45, 193. Section de Neuchâtel 45, 101, 142, 248, 416, 908. Section du Val-de-Ruz 525, 720. Sondage SPR 293. Surcharge scolaire 140, 141. Traitements 863. VPOD 681.

Jura

Avenir SPJ 45, 294, 355, 357, 420, 480, 638. Brevets classes spéciales 682. Boillat Laurent 296. Centre de perfectionnement 49, 103, 144, 195, 251, 295, 356, 422, 482, 546, 593, 639, 683, 722, 819, 912. Chers amis... 421. Comité central 143, 294, 357, 420, 637, 864. Comité général 294, 418. Commission pédagogique 296. Congrès 722, 817, 864, 952. Constitution 46, 102, 195, 357, 591, 637, 909. CIP 49, 481, 545. DIDACTA 357. Drôle de réaction 144. Ecoles normales 103, 196, 421, 526, 547, 593. Education physique 196, 250, 295, 296, 482, 547, 639, 683, 724, 819, 866. Education sexuelle 47, 357. Espéranto

420. Formation 510. Français 866. Guittare 250. Inspecteurs 296, 545. J'ai retenu de mes lectures 49, 105, 144, 196, 251, 294, 356, 422, 481, 526, 544, 592, 639, 682, 722, 819, 866, 912, 957. Jeu du Feuillu 913. Journal de Toto 820, 866. Maîtresses ménagères 145. Nécrologie 591, 592. Orthophonistes 104. Pléthore 102, 143, 249, 355. SBMEM 46, 103, 422, 544, 592. SJTMRS 865. Synodes 104, 145. Système 49, 104, 143, 195, 251, 296, 356, 422, 480, 526, 544, 592, 638, 682, 722, 778, 819, 866, 957. Tribune libre 911.

Fribourg

Assemblée des délégués 779, 822, 958. Association 595. Assurance chômage 50, 548. Assurance maladie 549. Caisse de pension 49, 146, 298, 548, 960. Comité SPF 297, 528, 595, 779, 959. Commissions scolaires 198. Congés scolaires 233, 685, 822. Ecole enfantine 358. Ecoles normales 641, 684. Formation de base 726. GFME 297. Handicapés 252, 868. Livret scolaire 868. Loi scolaire 779, 821, 867. Matériel scolaire 483. Mi-temps 640. Nominations... 684. Nouvelle année scolaire 594. Organisation SPF 253. Perfectionnement 423, 424, 595. Pléthore 594. Rendons à César... 961. Répartition des classes 147. Retraites 548, 683. Sarine-Broye 961. SOS 960. Traitements 51.

Valais

Activités du Comité cantonal 358. AEPSVR 484. Analyse des fonctions 869. Assemblée des délégués 106, 962. Fin de scolarité 484. Grille horaire 685. La note 822. Pléthore 529. Petite réponse 106. Recyclages et cours 1976 642.

Divers

Aletsch 549. CDIP 486, 530. Centre des instituteurs 107, 299, 870. Céramique 487. Cinéma 199, 299, 425, 485, 686. Charte de Belgrade 550. Cross scolaire 107. DIDA 254. Parents et enfants 426. Poèmes 426. Pression sanguine 487. Radioscolaire 51, 727, 869. Rencontres en Avignon 425. Service de placements 51, 106, 254, 425, 487, 530, 549, 642, 686, 727, 822, 914, 962. UNICEF 914. Votation du 21 mars 1976 147.

Educateur

Communiqués

Pâques et la Commission d'achats SPV, p. 323. Information GREM, p. 622. Edouard Claparède, p. 622. Formation continue, p. 622. Délégué à la coordination scolaire, p. 622. On cherche..., p. 745.

Editoriaux

Des vœux pour 1976 ?, p. 3. CIRCE II, un pas de plus, p. 151. Développer le soutien pédagogique, p. 303. Rester libres..., p. 647. Expérimenter avant de généraliser, p. 731. La coordination inachevée ?, p. 918.

Documents

La formation des maîtres de demain, p. 4. Avant-propos, dix siècles d'éducation, p. 55. Les débuts du christianisme, p. 56. Le Haut Moyen Age, p. 59. Le Bas Moyen Age, p. 65. Projet de programme romand d'histoire, degrés 5 et 6, p. 152. Projet de programme romand de sciences - 5^e et 6^e années, p. 207. L'introduction de l'allemand dans les écoles primaires valaisannes, p. 218. L'introduction du français dans les écoles primaires du Haut-Valais, p. 218. Pour une coordination entre l'enseignement du français et celui de l'allemand, p. 219. Projet de programme de français pour les degrés 5 et 6, p. 259. Avant-propos : les classes vertes, p. 365. Le tourisme pédestre à l'école, p. 367. Un camp d'été en montagne, p. 370. Organisation d'un camp, p. 372. Les auberges de la jeunesse, p. 377. Réglementations cantonales, p. 380. Echanges de classe, p. 384. Responsabilité juridique des maîtres, p. 385. Projet de programme de géographie, degrés 5 et 6, p. 491. Cinq années de recherches sur l'enseignement de la lecture, p. 556. Enseignement préscolaire et apprentissage de la lecture, p. 557. Ecole, vie et « créativité », p. 564. Quelques causes de la faible validité des notes scolaires, p. 648. E. Claparède et l'éducation de la volonté, p. 691. Projet de programme romand d'activités créatrices manuelles, p. 732. L'enseignement d'une langue étrangère à l'école maternelle et élémentaire, p. 783. Alphonse Logist, secrétaire général de la Fédération générale du personnel enseignant à Bruxelles, p. 786. L'enseignant à la recherche de son identité : Allocution d'ouverture, p. 827. L'ensei-

gnant se pose des questions, p. 828. Les limites de la liberté de l'enseignant, p. 828. L'enseignant dans ses relations avec les parents, p. 830. Le point de vue des parents, p. 831. L'engagement politique de l'enseignant, p. 833. Le fondement spirituel de l'enseignement, p. 835. Réflexion d'une sociologue sur l'enseignant à la recherche de son identité, p. 837. Problématique des moyens audio-visuels, p. 839. La formation des maîtres, p. 840. Synthèse-résumé d'une table ronde, p. 841. Quelles sont les connaissances mathématiques des enfants après une année d'école primaire ?, p. 875. Piaget à l'école, p. 877. La mathématique dans les classes de 1^{re} année en Suisse romande, p. 919.

Opinions

Langue II : Eile mit Weile, p. 123. Le mythe de l'orthographe, p. 318. Quelques réflexions sur l'introduction de la première langue étrangère à l'école primaire, p. 651. « J'écris », p. 653. Le père Ludwig Raeber, p. 659. Le mythe de l'orthographe, p. 795.

Tribune libre

Le « Kilowattheure », information ou publicité ?, p. 450. « Jeunesse magazine » et l'école, p. 565. Plaidoyer pour avoir le temps d'aimer, p. 701.

Au courrier

Lettre de l'ICEM, p. 798. Réponse de R. Grob, p. 799.

Lecture du mois

A skis, p. 25. Paul Budry, p. 111. Colette, p. 222. Henri Bosco, p. 304. Georges Duhamel, p. 433. John Sternberg, p. 501. François de Closets, p. 599. Jacqueline Cervan, p. 694. André Maurois, p. 788. C.-F. Landry, p. 879.

Page des maîtresses enfantines

L'avis des parents sur l'école enfantine, p. 18. Les moyens de locomotion, p. 158.

Avant toute chose..., p. 271. Une expérience en Amérique latine, p. 307. Marionnette-Amie, p. 618. Les prérequis à l'école enfantine, p. 698. Masques et marottes, p. 885. Noël, p. 929.

Pratique de l'enseignement

Comment nous parlons, p. 436. Dites-leur, p. 438. Les carrés magiques, p. 881.

Moyens d'enseignement

A l'écoute du tiers monde, p. 124. Centre d'information des instituteurs, p. 124. 48 chansons traditionnelles et populaires, p. 125. Brochures OSL, p. 439. 20 fiches autocorrectives, p. 604. Catalogue 1976 de la guilde de documentation de la SPR, p. 655. Enseignement et tiers monde, p. 659. Mots croisés pour l'enseignement, p. 660. Guilde SPR, p. 797. L'encyclopédie sonore EIP, p. 801. Guilde SPR, p. 887.

Les yeux ouverts

Sur le cinéma, p. 19. Sur l'animation, p. 114. Sur le cœur, p. 167, 225.

Au jardin de la chanson

Ma petite sœur, p. 306. Il pleut, p. 437. Chiquito le petit Indien, p. 620. A vous la chanson, p. 661. Chanson vole, p. 699.

Pic et Pat

Publient pour vous, p. 503. Vous suggèrent, p. 619. Ont confectionné pour vous, p. 700.

Formation continue

AVEPS, pp. 2, 54. 85^e cours normal suisse - Thoune, p. 221. Cours CEMEA, p. 274. Séminaire français, p. 322. Stage international de mime et d'expression, p. 506. Autogestion - Séminaires d'été à Thyon 2000, p. 506. Cours du GRETI, p. 663. CEMEA, p. 701. RELACS, p. 702.

Divers

Petite question, pp. 2, 54. Cours d'espéranto, p. 127. Fondation d'une société de recherche en éducation, p. 127. Le château de Grandson, p. 175. Une bonne adresse pour votre documentation, p. 321. Formation permanente - RELACS, p. 447. Parents et enfants face à l'école, Séminaire de Jongny, p. 447. Une journée au Blonay-Chamby, p. 448. Concours de photographies pour jeunes, p. 448. Un appel du Canada, p. 448. A la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, p. 449. SKAUM-COSMA, p. 449. Cotisations SPV 1976, p. 449. Orientation professionnelle : documentation, p. 665. S'il existait une langue, p. 702. La bataille de Morgarten, p. 702. Une recherche... avec eux, par eux et non pour eux, p. 742. Jeu et jouets, p. 744. A propos de bande dessinée — Vive Broucksmoll !, p. 745. On cherche, p. 798. Camp de ski-classes de neige, p. 798. Edouard Claparède, p. 798. L'espéranto à l'école, p. 799. Le Skaum-Cosma, p. 931. La pléthore des enseignants en France, p. 933. Nouvelle campagne OSL, p. 933. La Communauté suisse de travail « Jeunesse et mass media », p. 933.

Les livres

Vingt Suisses à découvrir, p. 129. Jean-Louis Cornuz : « Reconnaissance d'Edmond Gilliard », p. 322. L'imagination au galop, p. 451. Ce que Nietzsche a vraiment dit, p. 451. L'enfant à la découverte de la langue maternelle, p. 621. Emirats arabes du Golfe. L'aventure du pétrole, p. 621. Gestion d'un système scolaire, p. 701. L'Etoile des Enfants ou Christophe n'a pas le temps, p. 888. Art actuel - Skira annuel 1976, p. 889. Pâtes et glaçures céramiques, p. 890. Vivre un vol, p. 932. Documents et civilisation. Du Moyen Age au XX^e siècle, p. 932.

Des livres pour les jeunes

Pages 128, 172, 441, 559, 791, 925.

Radio scolaire

Pages 79, 126, 173, 230, 273, 320, 389, 452, 505, 663, 704, 743, 800, 890, 924.

Bandes dessinées

On cause... on cause..., p. 130. Broucksmoll ! go home !, p. 566. Le cas, p. 923.

Poésie

Bernard Gander, p. 129. Alexis Chevalley, pp. 323, 884, 932.

Vaud

Cotisations SPV, p. 54. Procès-verbaux de deux congrès SPV, p. 453. Le billet du président, p. 746. Où en est la réforme ?, p. 803. XVIII^e Séminaire d'automne de la SPV, p. 666. Vacances des jeunes, p. 886.

Neuchâtel

Recommandation, p. 274.

Numéro commun Schweizerische Lehrerzeitung - Educateur 10 juin 1976

L. Jost / J. C. Badoux : Mieux se connaître, p. 1. Les pages des présidents : J.-J. Maspéro : Dis-moi que les vents sont propices, p. 2. Wind, komm in meine Segel, p. 3. Hans Bähler : Die Möglichkeiten eines Lehrervereins — Les possibilités d'une association des enseignants, p. 4. Konrad Widmer : Bildungsplanung und Schulreform zwischen Euphorie und Resignation, p. 6. F. Aerny : La SPR, une source d'idées, p. 7. Résumé de l'histoire du SLV, p. 10. Max Huld : Die Konferenz der Schweizerischen Lehrerorganisationen (KOSLO), p. 11. Armin Gretler : Was will und leistet die Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung ? Le Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation, p. 13. L'alphabet : une pierre de l'édifice des connaissances, p. 16. S. Roller : L'IRDP et la recherche pédagogique, p. 17. Konrad Widmer : Von der Bildungseuphorie zur Bildungsresignation ?, p. 19. Programm der SLV-Reisen (Sommer/Herbst 1976), p. 20. Célestin Freinet, ein Pionier der Schulreform / Charte de l'école moderne, p. 21. Paul Binkert : Internationale Lehrertagungen / Semaines pédagogiques internationales, p. 25. Übersicht über Strukturen der Schweizer Schule und die Reformen 1965-1975, p. 28. Schulversuche, Reformprojekte 1976, p. 32. La réforme scolaire en Suisse romande, p. 51. Projektierte

Reformen, p. 57. Schwierigkeiten bei Schulreformen, p. 59. Helen Hauri : Stand der Reform und Vorverlegung des Französischunterrichts in den deutschsprachigen Kantonen, p. 62. Planification de l'introduction de la réforme et de la coordination de l'enseignement du français en Suisse alémanique, p. 65. Ro-

bert Schweingruber : Projektarbeit, ein Anliegen der « innern » Schulreform, p. 69. Sprachseite : H. Sommer ; von Fribourg nach Salquenen, p. 71. L'eau potable, étude réalisée en zone pilote de Vevey, p. 73. Das Trinkwasser, ein fächerübergreifendes Projekt im Waadtland, p. 75. Willy Schott : Cours de for-

mation d'enseignants en Afrique, p. 77. Impressum, p. 12.

Dessin et créativité

Rythme et composition, p. 159. Examens de dessin, p. 309.

Divers

Ski, sport sain ?

Le ski, de piste et de fond, est un sport pratiqué en Suisse par des centaines de milliers de personnes : des millions de kilomètres d'ivresse dévorés chaque année pour une meilleure santé ! Le revers de la médaille, c'est les innombrables accidents qui immobilisent chaque saison, pour de longs mois, les skieurs malchanceux ou imprévoyants.

Il faut se garder d'en tirer la conclusion que le ski est un sport dangereux. Mais, comme toute activité, il exige le respect de certaines précautions élémentaires.

Le ski de piste agit sur les muscles du dos, des jambes et du ventre. Il raffermi le système tendino-musculaire par une meilleure circulation. Il éduque aussi les réflexes, affine le sens de l'équilibre et affermit l'esprit de décision.

L'équipement du skieur exige de la musculature des réponses auxquelles elle n'est pas habituée. La longueur des skis, par le jeu du levier, amplifie les forces qui sollicitent la jambe. Le cœur, mal exercé, habitué aux conditions de la vie

citadine, supportera parfois assez mal les efforts que lui demande un exercice trop intense ou un trop brusque changement d'altitude.

Le skieur insuffisamment préparé court évidemment plus de risques que celui qui s'y est pris à l'avance. Os, tendons et muscles forment un ensemble solidaire. C'est pourquoi une préparation négligée ou une fatigue exagérée conduisent souvent à l'accident. Il faut éviter de se lancer sur les pistes sans un échauffement préalable et surtout ne jamais trop présumer de ses forces. Il est plus courageux de renoncer à une entreprise téméraire que de s'y lancer en ignorant les risques.

Le ski exige une grande mobilité du tronc, dans la rotation notamment, mouvement très peu pratiqué dans la vie quotidienne. Sur piste dure ou bosselée, il sollicite fortement chaque articulation, chaque disque par des mouvements de compression. On imagine la part décisive que prend la musculature dorsale dans l'amortissement de ces chocs. Le corps doit donc être assoupli et fortifié par une

bonne préparation physique. Précaution indispensable, car la prudence à elle seule ne suffit pas à éviter une mauvaise chute.

Le ski de fond, peut-être moins enivrante que le ski de piste, gagne en sécurité ce qu'il perd en vitesse. Il développe la musculature du corps entier, augmente la capacité pulmonaire et le rendement du muscle cardiaque. Plus puissant, le cœur travaille mieux, dès lors plus économiquement, se ménage mieux et vit plus longtemps. Une bonne oxygénation par l'exercice du ski de fond provoque une désintoxication générale, améliore la circulation et a des effets des plus bénéfiques sur le système digestif.

Malgré sa placidité, le ski de fond peut aussi réserver de mauvaises chutes : le ski pris dans une trace, le corps qui se met en porte-à-faux, une musculature froide et qui réagit mal : la conséquence peut être désagréable. Ski de piste et ski de fond précédés d'une bonne préparation physique sont des sports sains. Dans ce cas, le bilan de la saison ne sera que joie et santé.

Tiré d'OPTIMA 1/77.

1977 aux

ETATS - UNIS

En été : comme **MONITEUR** aux camps de vacances.

Du printemps en automne

HOSPITALITY TOURS

En été des tours spéciaux pour éducateurs.

Pour filles, toute l'année, pendant 2-4 mois des places **AU PAIR** auprès des familles américaines.

Information : International Summer Camp, case 406, 5401 BADEN - Tél. (056) 22 32 60.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger